



A M I C A L E
D E S A N C I E N S
P A R L E M E N T A I R E S
D U Q U É B E C

BULLETIN
de l'

Volume 8, Numéro 3, Québec, Hiver 2007-2008

Amicale



Un document inédit: René Lévesque

400^e anniversaire de Québec: saluons Champlain

La Doctrine Gérin-Lajoie ou le début d'un temps nouveau



En couverture :

Samuel de Champlain arrive à Québec le 3 juillet 1608. Suite de la verrière du précédent où Champlain quittait Honfleur. Ces verrières figuraient dans l'entrée du lieutenant-gouverneur, porte centrale de la facade sud de l'hôtel du Parlement.

Table des matières

- 2 Message du président
- 3 Éditorial
- 4 Un peu d'histoire :
Québec aurait-il un autre fondateur que Champlain ?
Remettons les pendules à l'heure !
- 10 Soixante ans d'un drapeau distinctif
- 11 400^e anniversaire de Québec :
Notre histoire, l'Assemblée nationale et 2008
- 12 Création d'une Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions parlementaire
L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec
- 13 Québec dans la mémoire longtemps
- 14 Société du patrimoine politique du Québec :
Expo 67, 40 ans plus tard
- 15 Il y a vingt ans, René Lévesque
- 19 Un document inédit : René Lévesque
- 24 La Doctrine Gérin-Lajoie
ou le début d'un temps nouveau
- 26 Nouvelles brèves :
La randonnée des parlementaires 2007
- 27 8^e Parlement des sages :
du 10 au 12 septembre 2007
- 28 La collection Richard G. Gervais
- 29 Des nouvelles de votre Amicale :
De l'importance de déposer ses archives
- 30 La conservation des fonds d'archives de parlementaires
- 31 Dépôt d'archives de trois anciens parlementaires
de ville de Laval
- 32 5^e soirée des *Cultures à partager* :
pouvoir lire, pouvoir choisir
- 34 Des décennies de retrouvailles
- 35 Anciens parlementaires en action
- 38 Souvenons-nous de ...
- 39 La vie d'hier en photos

Le message du président

Nous sommes très heureux d'apprendre que sera créée par l'Université Laval, de concert avec l'Assemblée nationale, une Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. Rappelons-nous que l'une des conclusions du colloque sur le Parlementarisme que nous avons tenu il y a quelques années était de mettre en place un observatoire sur la démocratie parlementaire. La création de cette Chaire va exactement dans le sens de la recommandation issue du colloque. Il faut certes s'en réjouir.



Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Une autre bonne nouvelle : la mise sur pied du Programme d'aide aux anciens parlementaires, adopté par le Bureau de l'Assemblée nationale le 15 novembre dernier. Vous savez que, depuis quelques années, ayant pris connaissance de certaines difficultés vécues par certains anciens parlementaires lors de leur départ de la vie politique (détresse psychologique, problèmes de réinsertion professionnelle, diverses formes de dépendances), votre Amicale souhaitait offrir à ces anciens collègues une aide appropriée pour les aider à surmonter ces difficultés. C'est chose faite. Nous remercions l'Assemblée nationale, et tout particulièrement son président, M. Michel Bissonnet, et son secrétaire général, M. François Côté, d'avoir accepté de mettre en œuvre ce programme et d'en assumer les coûts. Il va de soi que la plus stricte confidentialité sera respectée dans l'application du programme. Tous les détails vous seront transmis par envoi personnalisé dans les prochaines semaines.

Quant à notre projet de loi sur la reconnaissance des acquis, nous avons été dans l'obligation (pour motif d'élections générales) de reprendre nos démarches auprès des partis. C'est un dossier à suivre...

Je vous informe également que sur plus de 400 anciens parlementaires toujours vivants, plus d'une centaine ont déposé leurs archives. C'est déjà un grand progrès par rapport à la situation qui prévalait avant la mise sur pied de notre comité permanent des archives et des objets de mémoire. Michel Leduc, qui a remplacé Marcel Masse à la présidence du comité, a bien l'intention d'augmenter le nombre de dépôts d'archives chez les anciens parlementaires. Que ceux qui ne l'ont pas encore fait passent à l'acte.

En terminant, je voudrais vous souhaiter un très joyeux Noël et une excellente année 2008.

Jacques Brassard
Député de Lac-Saint-Jean, 1976-2002

Éditorial

Ce numéro du *Bulletin de l'Amicale* ressemble à Janus, à la fois tourné vers hier et déjà attentif à demain.

Hier, tout relatif à l'échelle d'une vie, c'était d'abord l'Exposition internationale de 1967, à Montréal, dont les Entretiens Pierre-Bédard ont fait l'objet d'un colloque en septembre dernier. Denis Monière, président de la Société du patrimoine politique du Québec, nous rappelle l'intérêt et l'influence de cette année 67 qui projetait le Québec dans le monde, apothéose en quelque sorte de la Révolution tranquille qui s'inventait une île dans le Saint-Laurent, donnait un métro à sa métropole et s'ouvrait aux cuisines ainsi qu'aux cultures des nombreux pays visiteurs.

Hier, un peu plus près par 1987, c'est le départ d'un grand homme politique qui a profondément marqué le Québec. Vingt ans plus tard, René Lévesque est devenu plus qu'un chef de Parti. Il a inspiré profondément, en coïncidence avec l'ébullition du temps, le Québec moderne qui refaisait ses repères et retrouvait l'envie d'appartenir au monde. L'hommage que lui rendait l'Assemblée nationale le premier novembre dernier illustre que René Lévesque inspirait toute l'action politique du Québec d'aujourd'hui, ce que nous rappelaient chacun à leur façon le premier ministre, monsieur Jean Charest, les deux chefs de l'Opposition, M^{me} Pauline Marois et M. Mario Dumont, ainsi que deux commensaux de l'époque, François Gendron et Louise Harel. Notre collègue Matthias Rioux a voulu à juste titre associer Paul Gérin-Lajoie au nom de René Lévesque, tous deux ayant travaillé à donner une voix internationale au Québec moderne. Nous remercions par ailleurs notre collègue Jean-Paul Cloutier qui a choisi notre *Bulletin* pour faire connaître une lettre de René Lévesque datée du 2 août 1967 et qui, jusqu'à preuve du contraire, est restée inédite : un document d'importance.

Dépassant l'espace fugitif de nos vies, hier, c'était aussi il y a quatre cents ans, un beau trois du mois de juillet 1608, quand Champlain débarquait à Québec pour y fonder une colonie française. Très vite, le grand fondateur qui affronta plus de vingt fois le péril de la mer, s'alliait aux Amérindiens, une alliance qui allait marquer des relations d'intérêts, de cultures et d'amitiés. On ne saurait trop insister sur le zèle et l'énergie que Samuel de Champlain a déployés pour fonder une colonie pérenne de gens qui allaient devenir nos premiers pères et nos premières mères. On comprend pourquoi l'Assemblée nationale et son président ont voulu souligner de manière exceptionnelle le 400^e de la naissance d'une nation au lieu même d'une ville qui est restée constamment sa capitale.

C'est en ce sens que 2008 est non seulement une année de rappel historique mais surtout une balise qui infléchit sur la trajectoire de l'avenir. Toute vie d'humain est un projet, toute vie nationale aussi. En mémoire de Champlain, c'est en ce sens que je cite Gaston Miron : « Les mots nous regardent, le mot liberté, le mot égalité, le mot fraternité, ils nous demandent de partir avec eux jusqu'à perte de vue car il n'est pas question de laisser tomber notre espérance ! » (« L'Espoir », tiré du spectacle *La Marche à l'amour*, 1994). Bonne lecture et Joyeuses Fêtes !



Photo : Jean-Louis Dubé

André Gaulin
Député de Taschereau, 1994-1998

Québec aurait-il un autre fondateur que Champlain ? Remettons les pendules à l'heure !

N.D.L.R. La rédaction est fière d'annoncer que M. Gaston Deschênes, notre collaborateur qui fit carrière comme historien à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, a reçu en novembre 2007 le prix littéraire Philippe-Aubert-de-Gaspé pour l'ensemble de son œuvre. M. Deschênes a beaucoup écrit sur la Côte-du-Sud, son pays natal. Signalons son célèbre livre *L'Année des Anglais*, ainsi que des livres sur la vie et la littérature de cet ancien grenier de la Nouvelle-France : *La Côte-du-Sud, cette inconnue, les Origines littéraires de la Côte-du-Sud, les Voyageurs d'autrefois sur la Côte-du-Sud*. Son dernier livre paru l'an dernier raconte un fait d'histoire locale, l'in vraisemblable lutte d'un couple qui veut se marier malgré l'évêque, *les Exilés de l'anse à Mouille-Cul*, qui deviendra un scénario de cinéma. Nous en profitons pour féliciter monsieur Deschênes et le remercier de nous gratifier de son savoir historique une fois de plus dans le *Bulletin de l'Amicale*.



Gaston Deschênes

Un mouvement a pris forme, de part et d'autre de l'Atlantique, pour raviver la mémoire de Pierre Dugua de Mons, lieutenant général du roi de 1603 à 1612 et fondateur de l'Acadie. On voudrait même, sur cette lancée, en faire le co-fondateur de Québec, voire le « vrai » fondateur de Québec, à la place de Samuel de Champlain.

C'est un personnage que plusieurs ont effectivement oublié, comme la plupart des autres lieutenants généraux qui l'ont précédé (marquis de la Roche, Chauvin, Aymard de Chastes) ou qui l'ont suivi (comte de Soissons,

prince de Condé). Dans l'histoire de la Nouvelle-France, ces noms évoquent la période des « vaines tentatives », selon le mot de Marcel Trudel. Il suffit cependant de se rafraîchir la mémoire avec n'importe quel manuel en usage au Québec depuis cent ans pour retrouver la trace de ce Dugua de Mons et de son œuvre en Amérique.

Pierre Dugua de Mons



Pierre Dugua de Mons, sur le timbre émis en 2004 (Site de Postes-Canada)

Démobilisé au terme des guerres de religion, où il avait accompagné Henri IV, Pierre Dugua de Mons s'engage dans la traite des fourrures avec Pierre Chauvin, un autre vétéran. À cette fin, il liquide la majeure partie de ses biens et investit la dot de sa femme. En 1603, à la mort d'Aymard de Chastes (lui aussi ancien compagnon d'armes), Henri IV le nomme lieutenant général de l'Acadie et lui accorde pour dix ans le monopole du commerce des fourrures. En retour de ce privilège, Dugua de Mons doit « transporter et laisser audict pais cent personnes » par

année, nombre qu'il fera réduire à soixante. Il s'associe à plusieurs marchands de fourrures et, fort de son titre de « lieutenant général au pais, territoire, des côtes de la terre de l'Acadie » (dont il doit se contenter après avoir vainement demandé celui de vice-roi), il vient s'établir en 1604 sur l'île de Sainte-Croix, aujourd'hui Dohet Island, au Maine. Un explorateur chevronné, Samuel de Champlain, s'est joint à l'expédition avec l'autorisation préalable du roi. Après un hiver catastrophique, Dugua de Mons déménage le camp à Port-Royal et retourne en France où plusieurs problèmes l'attendent : la compagnie est réorganisée et ne lui laisse que le septième des parts ; il réussit à engager 23 hommes (mais encore aucune femme) pour l'embarquement de 1606 ; il a de nombreux conflits avec ses associés et, surtout, son monopole est tellement contesté que le roi le révoque en 1607. Dugua de Mons doit rapatrier ses gens, laissant des ruines à Sainte-Croix et abandonnant des bâtiments à Port-Royal.



L'habitation de Québec (Laverdière, Œuvres de Champlain...)

De retour en France, Champlain persuade Dugua de Mons de se tourner vers la vallée du Saint-Laurent et le privilège de traite révoqué en 1607 est rétabli l'année suivante, pour un an seulement, sans obligation d'amener des colons. Avec des marchands de Rouen, Dugua de Mons forme alors une nouvelle compagnie qui mènera des activités de traite et de pêche pendant trois ans. En avril 1608, Champlain s'embarque à Honfleur mais aucun document connu ne précise à quel titre et à quelles conditions il prend charge de cette expédition. En juillet, avec une vingtaine d'hommes, Champlain entreprend la construction d'une « habitation », sorte de grand bâtiment fortifié comprenant magasin, corps de logis, galeries et fossés.

Telles sont les origines de Québec (qui n'est encore que le pied-à-terre d'une compagnie qui veut assurer sa présence sur le territoire où elle bénéficie d'un monopole de traite) et le rôle que Dugua de Mons y a joué. Pendant ce temps, Port-Royal était laissé à l'abandon. Relevé en 1610 par Poutrincourt, cet établissement sera peu après rasé par les Anglais et perdu pour la France pendant 20 ans.

Les historiens du Québec et du Canada qui ont étudié sérieusement la vie de Champlain (comme Armstrong, Bishop et autres) ont tous évalué les rôles respectifs de Dugua de Mons et de Champlain de la même manière. Catholiques comme protestants. Prétendre aujourd'hui que Dugua de Mons a été mis en marge de l'histoire de Québec parce qu'il était protestant ne tient tout simplement pas la route.

La commémoration au Canada et en France

Malgré un passage relativement fugace dans l'histoire du Canada, Dugua de Mons est loin d'avoir été oublié : les auteurs des manuels en usage dans les écoles québécoises depuis des générations, qu'ils aient été frères des Écoles chrétiennes, clercs de Saint-Viateur ou autres membres du clergé, ont tous parlé de son rôle dans les origines de l'Acadie. Car c'est l'Acadie, et non

Québec, qui était visée par les « requêtes » (où certains prétendent voir un « plan en sept points ») soumises par Dugua de Mons au roi de France en novembre 1603 pour justifier le monopole qu'il voulait obtenir au détriment de plusieurs autres commerçants.

Les mérites de Dugua de Mons ont été reconnus officiellement par le gouvernement canadien, il y a plus de cent ans, lorsqu'on a installé le monument d'Annapolis Royal dédié à « l'illustre mémoire du lieutenant général Timothée Pierre du Guast, sieur de Monts ». Dugua de Mons y est décrit comme le « pionnier de la civilisation en Amérique du Nord » et le fondateur du « premier établissement européen au nord du golfe du Mexique » (on parle évidemment ici de Port-Royal). En 1957, l'ambassadeur de France au Canada dévoilait une plaque à Royan (lieu de naissance de Dugua de Mons) en l'honneur du « fondateur de l'Acadie et du Canada, initiateur et financier des expéditions de Champlain ».

Mais, depuis cette époque où l'on était plus avare de monuments, les mérites de Dugua de Mons ont pris de nouvelles dimensions dans sa Charente natale. Sur son lieu de sépulture (au château d'Ardenne), une plaque posée en 1986 le présente comme « fondateur de l'Acadie en 1605 et de Québec en 1608 avec son lieutenant Champlain ». Sur une stèle installée à Royan en 1988, on trouve un texte dont la rédaction semble avoir été « laborieuse ». La version originale se lisait comme suit : « À Pierre Dugua sieur de Mons, lieutenant général du roi, fondateur de l'Acadie et de Québec † 22 février 1628 »; la mention « avec son lieutenant Champlain » a visiblement été ajoutée après coup, comme si on l'avait d'abord oubliée... Une plaque sur la promenade Pierre-Dugua, toujours à Royan, honore depuis 1988 le « fondateur de l'Acadie » et « cofondateur de Québec ». À Pons (où il fut gouverneur), une rue (1992) évoque « Pierre Dugua sieur de Mons, fondateur de l'Acadie et de Québec » et une plaque (2004) est dédiée au « fondateur du Canada, Acadie en 1604 et en 1608 Québec avec Champlain ».



La stèle de Royan qui vante les mérites de Dugua de Mons et en a presque oublié Champlain (Site de l'Inventaire des lieux de mémoire en Nouvelle-France)

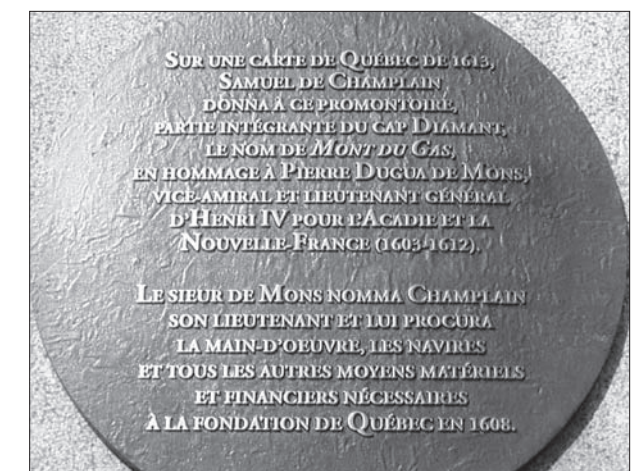
Un écrivain de Royan est à l'origine de cette révision de l'histoire de Québec. Jean Liebel a donné une conférence à Québec en 1977 sous le titre « Pierre du Gua, sieur des Mons, présumé fondateur de Québec ». Le résultat de ses recherches, demeuré longtemps dans les cartons de la bibliothèque de Royan, est finalement publié en 1999 sous le même titre, hormis le mot « présumé ». Pour cet auteur, Dugua de Mons est « le fondateur de Québec, brillamment secondé par son lieutenant Samuel Champlain ». Champlain ne serait donc plus qu'un brillant second? Au mieux, car c'est le même auteur qui a fourni la version originale du texte de la stèle de Royan dont Champlain était carrément exclus.

Pour Jean Liebel, Dugua de Mons est le fondateur de Québec parce qu'il a fourni les fonds nécessaires à sa fondation. C'est un peu court. En vertu de ce raisonnement, les souverains d'Espagne ont découvert l'Amérique et François 1^{er}, le Canada. Il est cependant exact de dire que l'habitation de Québec a appartenu personnellement à Dugua de Mons pendant deux ans, à une époque où elle ne comptait qu'une poignée d'habitants, aucun agriculteur et aucun couple, soit de 1611 (quand il a racheté les parts de ses associés qui refusaient de poursuivre l'entreprise sans bénéficier d'un monopole de traite) à 1613 (lorsqu'il a donné « le lieu de Québec » comme participation dans la Compagnie du Canada). En 1608 (et encore plus après 1613), Dugua de Mons est un investisseur minoritaire: faudrait-il encore allonger la liste des « co-fondateurs » pour inclure ses partenaires financiers de 1608

La commémoration à Québec

À Québec, le mouvement de réhabilitation de Dugua De Mons s'exprime plus « diplomatiquement ». En 1999, la Société historique de Québec a publié une brochure intitulée initialement *Pierre Dugua de Mons, cofondateur de Québec (1608) et fondateur de l'Acadie (1604-1605)* mais la troisième édition (2003) porte un titre moins explicite: *Pierre Dugua De Mons, et les fondations de l'île Sainte-Croix, Port-Royal et Québec*. Au Tribunal de l'Histoire (organisé par la Commission de la capitale nationale), Dugua de Mons était à la barre en 2004. Après avoir reçu des instructions qui justifieraient sûrement une procédure d'appel, le public a donné majoritairement son accord à l'idée que le rôle du lieutenant général « dans la fondation de Québec avait été largement sous-estimé ». À partir de l'automne 2007, on pourra assister à des « duels » où Champlain devra défendre son titre de fondateur contre son ancien patron. Le 7 janvier 2008, 400^e anniversaire du rétablissement du privilège de Dugua de Mons, la société historique de Québec célébrera la « Journée de l'Acte de fondation de Québec », une date qui avait échappé à la vigilance de la communauté historienne québécoise jusqu'à maintenant...

Officiellement, la commémoration de Dugua de Mons à Québec est plus réservée. Selon la plaque commémorative installée par le gouvernement et la ville de Québec en 1999, Pierre Dugua de Mons donna « à Samuel de Champlain le mandat de fonder Québec et lui fournit tous les pouvoirs et le soutien matériel et financier nécessaire pour réussir cette entreprise. [...] Pierre Dugua de Mons aura ainsi joué un rôle de premier plan dans la fondation du premier établissement français permanent en Amérique du Nord ». La réplique d'un buste installé au « Lieu historique national du Canada de Fort-Anne » (Annapolis Royal, Nouvelle-Écosse) a été inaugurée le 3 juillet 2007 à Québec; la plaque qui accompagne le monument (et dont la responsabilité incombait à la ville) dit que Dugua de Mons « nomma Champlain son lieutenant et lui procura la main-d'œuvre, les navires et tous les autres moyens matériels et financiers nécessaires à la fondation de Québec en 1608 ». On notera la nuance d'un texte à l'autre: Dugua de Mons ne donne plus un mandat à Champlain mais bien les moyens de fonder Québec. Lors de l'inauguration, madame Boucher et ses attachés de presse ont extrapolé librement en évoquant la mémoire des « co-fondateurs de Québec »: qu'est-ce que les citoyens ont compris, sinon que leur ville aurait deux fondateurs, dont l'un est le patron de l'autre et cherche à s'en attribuer les mérites, à titre posthume?



Plaque qui accompagne le monument érigé à Québec sur la terrasse Pierre-Dugua-de Mons.



La terrasse Pierre-Dugua-de Mons.

La part des choses

Pionnier de la civilisation en Amérique du Nord, fondateur du premier établissement européen au nord du golfe du Mexique, fondateur de l'Acadie et du Canada, voilà beaucoup de titres pour un homme qu'on dit sous-estimé et oublié. Convenons qu'il les mérite, de même que tous les monuments qu'on lui a élevés au Canada où il n'a fait que deux ou trois brefs passages. Mais pourquoi serait-il aussi le fondateur d'une ville où il n'a jamais mis les pieds et où Champlain s'est tapé tout le travail pendant trois décennies ?

Sans compter les voyages antérieurs à 1608, Champlain effectue 19 traversées de l'Atlantique et 13 hivernements. Au Canada, il établit des alliances avec les Amérindiens, arbitre des disputes entre ces derniers et mène la guerre à trois reprises contre les Iroquois, sortant légèrement blessé du deuxième combat et plus gravement du troisième, ce qui l'obligera à hiverner en Huronie. Après avoir exploré plus de 2 500 kilomètres le long du Saint-Laurent à son premier voyage et quelque 2 000 kilomètres de la côte atlantique à son second, il poursuit ses explorations jusqu'au lac Huron, dresse de nombreuses cartes, rédige des relations de voyages et des mémoires pour plaider la cause de la colonie. En 1629, il doit céder la place aux Kirke qui

l'amènent en Angleterre mais il revient de nouveau à Québec où il meurt en 1635, le jour de Noël. Non seulement Champlain a-t-il fondé Québec, avec la poignée d'hommes qu'il avait sous sa direction immédiate, mais il en a assuré la survie alors qu'il aurait pu jouir tranquillement de ses rentes et de la pension que le roi lui avait accordée dès 1601. De son côté, déjà pourvu d'une pension depuis 1594, Dugua de Mons en récolte une seconde en 1609 et obtient l'année suivante la charge de gouverneur de Pons, ce qui représente une honorable compensation pour la perte de son privilège de traite. L'assassinat d'Henri IV, en 1610, le prive de son royal protecteur et compromet ses chances de poursuivre ses entreprises en Nouvelle-France. Il est remplacé par le comte de Soissons, comme lieutenant général, puis par le prince de Condé qui obtient un monopole de 12 ans. Dugua de Mons devient alors un acteur mineur sur cette scène alors que l'œuvre de Champlain ne fait que débiter.



Samuel de Champlain (vitrail de l'Hôtel du Parlement)



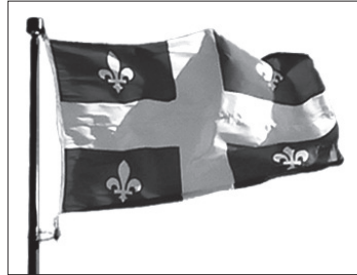
Bataille de Champlain contre les Iroquois (Laverdière, Œuvres de Champlain...)

Dans ce dossier, on agite constamment cette phrase où Marcel Trudel (biographe du « fondateur de Québec » dans le premier tome du *Dictionnaire biographique du Canada*) avance que « sans de Mons, on peut présumer qu'il n'y eût pas eu de Champlain ». Voilà qui est bien hypothétique, mais jouons donc le jeu de l'histoire-fiction. En l'absence de Dugua de Mons, Champlain n'aurait-il pas été rapidement repêché par l'un ou l'autre des prétendants au monopole qui aurait mis à profit les connaissances, les contacts à la Cour, l'expérience sur

le terrain et les qualités de cet homme exceptionnel qui a obtenu la confiance des marchands et des autorités avant la fondation de Québec et l'obtiendra encore longtemps après ? Les capitaux se remplacent plus facilement que le talent, la valeur personnelle et la détermination d'un Champlain. |

Gaston Deschênes
Historien

Soixante ans d'un drapeau distinctif



En 1946, alors que l'on procède à la question d'un changement de drapeau à Ottawa, l'Assemblée législative du Québec demande au gouvernement fédéral d'adopter un vrai drapeau canadien. Mais Ottawa refuse finalement de renoncer au *Red Ensign* dans lequel se reconnaît le Canada anglais. Ce refus encourage les partisans d'un emblème pour le Québec à relancer leur action en faveur d'un drapeau distinct. (Un curé de Saint-Roch de Québec refuse même de laisser entrer dans son église « canadienne-française » un cercueil sur la tombe duquel on a déposé l'*Union Jack*). Le 19 novembre 1946, le député René Chaloult inscrit une première motion au Feuilleton. Le 21 janvier 1948, jour où l'on allait voter sur une troisième motion Chaloult, Maurice Duplessis court-circuite l'action du député indépendant et annonce que le drapeau québécois flotte déjà à la tour centrale du Parlement. Dans une entrevue accordée à Radio-Canada pour une émission le 21 janvier 1988, Maurice Bellemare explique à Jean Bédard que l'Union nationale ne pouvait pas voter contre la proposition d'un drapeau, pas plus qu'il ne voulait appuyer une motion venant de l'Opposition. D'où le stratagème de Duplessis qui, devant la popularité de la demande de Chaloult, avait créé un comité non public qui l'amenait à approuver la motion de René Chaloult mais sans avoir à dire ni oui, ni non en Chambre.

Au matin du 21 janvier, la motion proposée par Chaloult reçoit l'approbation unanime du Conseil des ministres et le fleurdelisé devient par arrêté ministériel le drapeau du Québec. Le même après-midi, vers 15 heures, il flotte du haut de la Tour du Parlement. Le premier ministre annonce la nouvelle aux députés en déclarant : « ...nous nous rendons

avec une grande joie au désir de la population (...). Ce drapeau, ce sera le Fleurdelisé avec une légère modification. Nous avons en effet décidé, conformément aux principes de l'héraldique, de faire redresser les fleurs de lis qui apparaissent aux quatre coins du drapeau. » Le chef de l'Opposition libérale, Adélard Godbout, approuve immédiatement l'idée, tout comme le chef du Bloc populaire, André Laurendeau, et l'instigateur du projet, le député indépendant René Chaloult, qui rend hommage au premier ministre en ces termes : « Ce drapeau est un geste autonomiste d'un gouvernement qui défend l'autonomie. Je remercie le gouvernement et je le félicite; le premier ministre vient de poser là un geste digne de Honoré Mercier. Désormais, lorsque nous arriverons au Parlement et que flottera sur la tour notre drapeau, nous nous sentirons plus chez nous. » C'est à l'unanimité que l'Assemblée législative approuve la « motion Chaloult » demandant « de doter cette province, au cours de la présente session, d'un drapeau véritablement québécois. » La sanction d'une loi sur le drapeau sera donnée le 9 mars 1950¹.

Le fleurdelisé s'inspire à la fois du pavillon de Champlain, de forme carrée ayant croix blanche sur fond d'azur, du drapeau de Carillon, une victoire française de Montcalm en 1758 qui a inspiré Octave Crémazie. Notre drapeau national a connu par la suite beaucoup de versions, dont celle du curé Elphège Filiatrault de la région de Saint-Hyacinthe qui le fait flotter la première fois sur son presbytère, le 26 septembre 1902. Suivra le drapeau dit Carillon/Sacré-Cœur, en 1903, qui diffère peu de la version de 1948. René Chaloult et André Laurendeau avaient dû composer avec diverses tendances pour en arriver au modèle proposé dont Duplessis, conseillé par son comité, fera redresser les fleurs de lys. |

1. Extrait tiré de Luc Bouvier, « Histoire des drapeaux québécois : vers l'unifolié », Impératif français.

400^e anniversaire de Québec

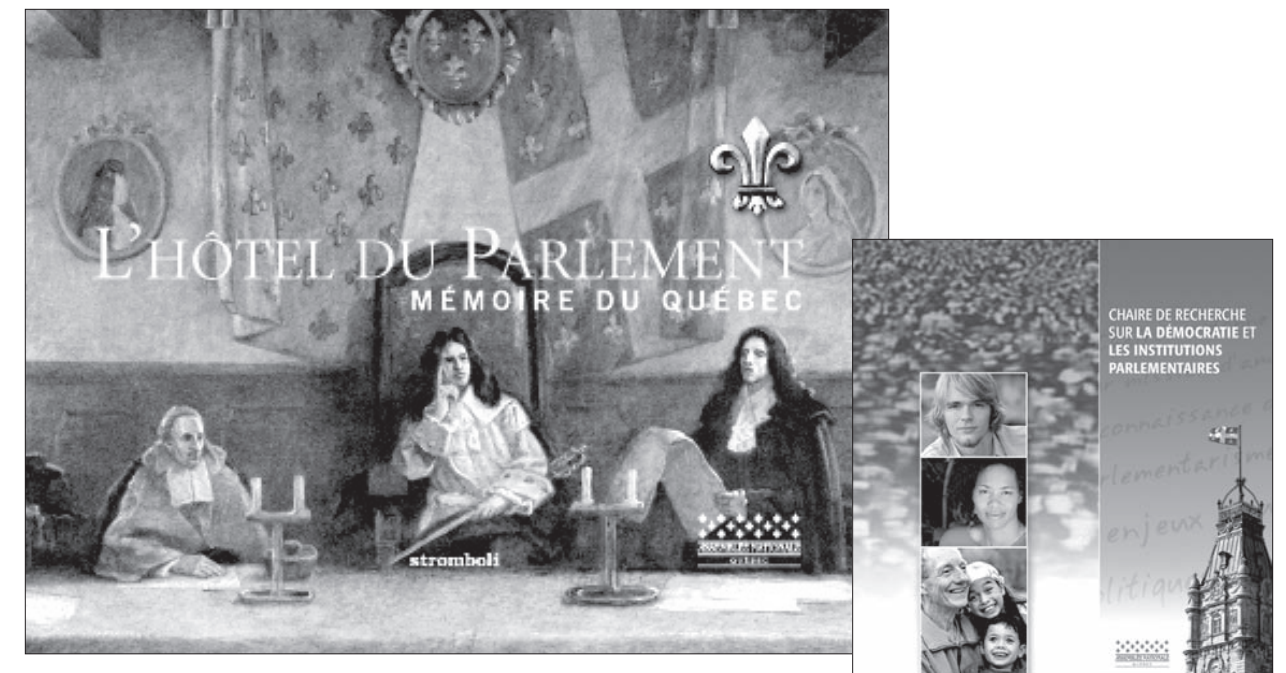
Notre histoire, l'Assemblée nationale et 2008

« Notre histoire s'exprime ici / 400 ans de traditions et d'institutions politiques », tel est le titre d'un beau dépliant en couleurs et à six volets que publie l'Assemblée nationale. Le tout témoigne de la volonté du président Michel Bissonnet d'ouvrir l'hôtel du Parlement aux citoyens pour les inviter à mieux comprendre et apprécier nos valeurs démocratiques. Leur ouvrir tout un pan d'Histoire, c'est en quelque sorte assurer la direction de l'avenir.

Les activités proposées sont d'ordre festif, en particulier cinq brunchs correspondant à autant de fêtes comme le Carnaval, la fête des Mères, la fête nationale, le festival d'été et les fêtes de la Nouvelle-France. On y annonce aussi des activités de connaissance comme la publication de deux livres d'importance, *l'hôtel du Parlement, mémoire du Québec* et *Québec : Quatre siècles d'une capitale*, d'un

numéro spécial des *Cahiers des Dix*, de la tenue simulée d'un Parlement intergénérationnel, de l'ouverture d'un Centre des visiteurs, de l'exposition de pièces muséales dont la toile d'Henri Beau sur « l'Arrivée de Champlain à Québec ». Déjà, en novembre, le président Bissonnet annonçait la création d'une Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (voir, p.12).

C'est donc dire que l'Assemblée nationale par son président et son secrétaire général, s'est fort occupée à faire de l'hôtel du Parlement un des centres de réflexion et de festivité de l'année 2008. Cela explique pourquoi la Société du 400^e s'est associée à l'Assemblée nationale ainsi que le rappelle le président du conseil d'administration, M. Jean Leclerc, député de Taschereau de 1985 à 1994. |



Voir les textes de la page 12.

Création d'une Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec se réjouit de l'initiative prise par l'Assemblée nationale, en collaboration avec l'Université Laval, de créer une chaire de recherche sur la démocratie et sur les institutions parlementaires. Le futur titulaire de la chaire sera le professeur Louis Massicotte, du Département en science politique de l'Université Laval et spécialiste en matière d'institutions électorales et parlementaires.

À l'occasion de la création de la Chaire, le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet affirmait : « Je souhaite que la Chaire contribue à créer une dynamique autour de la recherche. Puisse-t-elle susciter l'intérêt des citoyens envers leurs institutions parlementaires qui sont le fondement de notre société. » Cette annonce se faisait dans la perspective du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

La création de la Chaire s'inscrit dans la mission même de notre Amicale d'anciens parlementaires et répond aux vœux exprimés au cours du colloque « Le parlementarisme au XXI^e siècle » tenu à l'automne 2002. Aussi, exprimons-nous nos meilleurs vœux de succès pour ce nouveau partenariat. On peut compter sur notre collaboration si elle est requise. |



Photo: Collection privée

Jean-Paul Champagne

Jean-Paul Champagne
Député de Mille-Îles, 1981-1985
Président, Comité sur le parlementarisme et la démocratie

L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec

Publié à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec, l'ouvrage intitulé *L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec* servira de « carte de visite » pour l'Assemblée nationale au cours des prochaines années.

Édité par Stromboli, *L'hôtel du parlement, mémoire du Québec* se distingue des ouvrages précédents qui ont décrit l'édifice, analysé ses caractéristiques et rappelé son histoire. Il ne s'agit pas d'un traité d'architecture ni d'un catalogue des biens patrimoniaux mais d'un « guide » pour lire l'histoire du Québec dans l'hôtel du Parlement, son architecture et ses éléments décoratifs, ses monuments et ses œuvres d'art, mais aussi ses livres anciens et ses archives.

L'architecte Eugène-Étienne Taché a résumé en trois mots, *Je me souviens*, le message qu'il avait en tête en

dressant les plans de l'hôtel du Parlement; dans la pierre, le bois et le plâtre, il a voulu rappeler à ses compatriotes les grandes pages de leur histoire et les principaux symboles de leur identité. C'est l'idée qui a inspiré les auteurs de *L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec*, l'historien Gaston Deschênes et le photographe Francesco Bellomo. Dans un ouvrage de 264 pages, l'historien et le photographe présentent une histoire illustrée du Québec, des origines à la fin du XX^e siècle. Les lecteurs qui ont déjà une idée de cette histoire n'auront qu'à regarder les photographies de Francesco Bellomo (plus de 350) et lire les bas de vignette pour en retrouver les grandes lignes. Une brève synthèse rédigée par Gaston Deschênes aidera les autres à replacer les personnages et les événements dans leur contexte historique. Voilà un beau livre à offrir en cadeau à l'approche de 2008! |

Québec dans la mémoire longtemps¹

La mémoire de tout un peuple s'inscrit dans la pierre de la rue du Parloir, ou dans la montée des Glacis, et elle épouse les courbes méandreuses, comme la Saint-Charles alias rivière Sainte-Croix, de la rue Saint-Vallier, notre Vaugirard à nous. Elle se nomme, la mémoire, rue des Remparts, rue Sous-le-Cap, Anse au Foulon et Bassin Louise et la marée la renvoie au monde deux fois le jour, comme dans ton *Ode au Saint-Laurent*, Gatién Lapointe. Si la mémoire est un fleuve qu'on dit toujours majestueux, elle advient au pied d'un quai, à Québec, *passage étroit* dans une langue amérindienne, *lieu de débarquement* dans l'autre.

C'est ce deuxième sens qu'il convient de retenir en 2008, car autant la mémoire refait le réel, davantage, elle le change dans son devenir constant. De sorte que, pour tout un collectif, la mémoire refait constamment une ville, Québec, de générations en nouvelle crue. Québec est un mot magique, que l'on refait toujours sur les ailes d'un ange, ô Charlebois; Québec est un mot cabalistique, qui ouvre la caverne des 40 valeurs, ô Charlevoix; Québec est un mot énigmatique, qui donne toujours le mot de passe, ô Frontenac; Québec est un mot non seulement d'orientation, mais aussi d'orientation, ô Jacques Ferron, une ville née dans la confrérie des briques et des pierres, cher Miron, dans le chassé-croisé des rues, ô Jacques Poulin, sortie de la Côte d'Abraham, toujours fringante en Sault-au-Matelot.

Si Montaigne chante Paris, rue des Écoles, dans le 5^e, ici, à Québec, Champlain veille sur sa ville toujours inscrite en capitales. Oui, Samuel de Champlain, homme de vigilance, se tient debout, tourné vers le fleuve et matrice, toujours Père de la Nouvelle-France pour la population qui vient au monde et vient du monde. Et Québec encore attend l'espérance qui s'habille toujours de blanc et de bleu. Québec, de pied en cap, ville estuaire et océane, tu résistes toujours dans les mémoires de celles et ceux qui chantent ton nom qui rime sec :

« Il y a longtemps que je t'aime
Jamais, je ne t'oublierai » |



Samuel de Champlain

André Gaulin
Député de Taschereau, 1994-1998

1. Texte du député de Taschereau, le 25 février 1997, à l'occasion du lancement du programme Découvrir la capitale de la Commission de la capitale nationale du Québec, retouché pour l'an 2008. Ce texte fut édité par la suite par la Commission.

Expo 67, 40 ans plus tard

La Société du patrimoine politique du Québec a organisé les 27 et 28 septembre dernier les 3^e Entretiens Pierre-Bédard. L'objectif de la Société est de stimuler le goût pour la recherche sur le Québec et de laisser des traces de nos réflexions par la publication des actes de ces colloques dans le *Bulletin d'histoire politique du Québec*. L'an dernier, nous avons commémoré le cinquantième anniversaire de la publication du rapport de la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, dit Rapport Tremblay. Cette année, le conseil d'administration a choisi de mettre les projecteurs sur l'Expo 67 et ses effets sur la construction identitaire. Deux raisons ont motivé ce choix. D'une part, nous avons estimé que cet événement représentait un des rares moments positifs dans l'histoire du Québec moderne. D'autre part, à notre connaissance, il n'y avait pas encore eu de réflexions collectives sur cette période « euphorique » de notre histoire.

L'histoire des sociétés est scandée par des événements festifs ou dramatiques qui déterminent la conscience collective. Expo 67 a été à cet égard, pour le Québec, un moment de fierté collective exceptionnel. Tout nous semblait possible. Certains ont même dit que ce fut l'apothéose de la révolution tranquille qui a incarné l'affirmation du Québec moderne (*Le Devoir*, 27 avril 2007, page A8). Après une rénovation en profondeur de la société, nous pouvions montrer au monde entier ce que nous étions devenus.

À cet égard, Expo 67 symbolise l'ère des grands projets et suscite aujourd'hui une certaine nostalgie dans cette période de morosité où les horizons sont nébuleux. À l'inverse de ce que nous vivons, le Québec d'alors se découvrait maître d'œuvre de lui-même. Tout nous semblait possible, il suffisait de vouloir pour entreprendre. Nous pouvions construire un métro, ériger des barrages, faire surgir une île du fleuve. Le tissu urbain de Montréal était chambardé par la frénésie de construction d'autoroutes et de gratte-ciel. Expo 67 révélait une société habitée par



Denis Monière

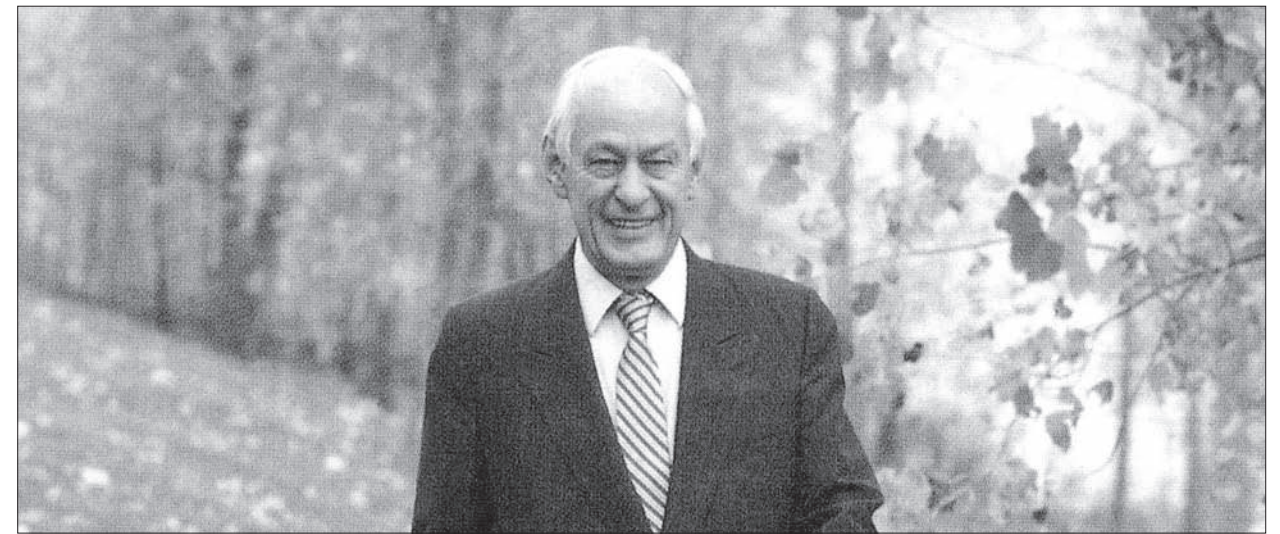


le souffle, l'élan créateur, le dynamisme de la jeunesse. Même s'il est difficile de le démontrer empiriquement, ce nouveau pouvoir exercé sur l'environnement physique a participé au changement des mentalités. Ces réalisations ont modifié la perception que les Québécois avaient d'eux-mêmes. Nous étions loin des porteurs d'eau. Nous étions capables de réaliser de grandes choses. Après autant de réussite sur le plan matériel, pourquoi s'arrêter en chemin et ne pas envisager la transformation des rapports sociaux, politiques et linguistiques? Certes, Expo 67 n'a pas été le déclencheur mais le catalyseur qui permettait d'entrevoir un horizon politique différent, surtout que 1967 était aussi l'année du centenaire de la Confédération. Cette coïncidence rendait plus tangible la contradiction entre le nouveau dynamisme québécois et les contraintes du régime fédéral où les francophones avaient la part congrue des postes de pouvoir.

Sans aller jusqu'à parler de relation de cause à effet, on peut à tout le moins souligner la concordance des phénomènes. Il ne faut pas non plus oublier de situer dans ce panorama les ondes de chocs du discours du Général de Gaulle qui venait apporter une caution internationale à ce qui se passait ici. Voilà quelques-unes des pistes de réflexions sur le processus de transition identitaire que nos conférenciers ont explorées. Les actes de ce colloque seront publiés dans le *Bulletin d'histoire politique* de l'automne 2008. |

Denis Monière

Président, Société du patrimoine politique du Québec



« On verra bien que d'oser vivre, ce n'est pas la fin du monde. Juste d'un monde. »

René Lévesque

N.D.L.R. Le premier novembre marquait le 20^e anniversaire de la mort de M. René Lévesque. À cette occasion, l'Assemblée nationale lui rendait hommage par une motion avec débat. Un grand nombre d'anciens députés du parti de René Lévesque étaient dans les tribunes. La motion présentée par M^{me} Pauline Marois, conjointement avec MM. Jean Charest et Mario Dumont, se lisait ainsi :

« Que l'Assemblée nationale commémore le 20^e anniversaire du décès de M. René Lévesque. »

M^{me} Pauline Marois



Photo: Daniel Lessard

Se souvenir de René Lévesque, c'est évoquer un homme passionné par le Québec mais surtout un amoureux du peuple québécois. Il aimait les gens d'ici et il aurait aimé leur laisser un pays à eux. C'était un homme de conviction, d'action. La source première de son action

publique était de rétablir l'égalité, la justice, la fraternité entre les citoyens et les peuples. (...)

À travers René Lévesque, c'est tout un pan de l'histoire du Québec que nous évoquons. De l'éveil du peuple québécois au moment de la Révolution tranquille jusqu'à l'élection du Parti québécois et de sa gouvernance de l'État, on suit le parcours d'un homme qui a insufflé à tout un peuple une nouvelle confiance en ses capacités, en son avenir.

Il a incontestablement contribué de façon formidable à la transformation du Québec. On ne trouve rien ni personne aujourd'hui qui ne porte de quelque manière son empreinte. L'élan qu'il a donné à l'économie du Québec d'abord par la nationalisation de l'électricité puis par l'encouragement aux coopératives et à l'entrepreneuriat, cet élan habite encore maintenant ceux qui sont aux commandes de tous les secteurs de l'économie du Québec. (...)

Ce travail multiforme de René Lévesque sur l'économie, la langue, le progrès social, la démocratie a eu un

impact significatif sur le peuple québécois lui-même, ce peuple qui est maintenant, grâce entre autres à lui, plus sûr, plus audacieux, plus progressiste, plus ouvert sur le monde que jamais. Bien sûr, on doit cette fulgurante évolution à toute une génération de Québécoises et de Québécois, mais aucune personne n'a fait autant pour ce changement que René Lévesque. (...)

Je me souviens de ce que Jacques-Yvan Morin a dit de lui à l'occasion de son décès en 1987, et je cite: « Il était encore, au moment de sa mort, l'un des rares hommes dont on pouvait dire: C'est notre conscience. Il a passé toutes ses années à nous rappeler à nos devoirs envers nous-mêmes et envers les autres. De tels hommes dérangent, d'aucuns voudraient qu'ils se taisent. Mais, quand ils partent, tout le monde, même les adversaires sentent comme un vide immense dans la collectivité. »

M. Mario Dumont



Photo: Daniel Lessard

Je suis heureux, aujourd'hui, de joindre ma voix à la chef du Parti québécois et au premier ministre pour saluer, comme notre Assemblée nationale doit le faire, la mémoire de M. René Lévesque. (...)

D'abord, la première chose de tous ses talents et de tous ses accomplissements, la première chose qui reste à mon avis, une chose simple, c'est que René Lévesque était proche des Québécois. C'était un homme qui aimait profondément le Québec, un homme qui aimait profondément les Québécois, qui a rendu service au peuple du Québec de toutes sortes de façons. (...) Et ça a sûrement été le grand succès de sa vie, le grand succès de sa carrière, de garder ce contact, mais avec un C majuscule, ce contact incomparable avec les Québécois. Et il a été incontestablement un des grands communicateurs du Québec. Et il a plusieurs qualités d'un communicateur comme lui, certainement l'érudition, le vocabulaire, le maniement de la langue. Mais, encore là, pour moi, le grand communicateur, de toutes

ses qualités de grand communicateur, sa vraie force, c'est que les gens se reconnaissent en lui parce qu'il savait garder le contact avec eux, avec leur vécu, avec leur quotidien, avec leurs émotions, avec leurs espoirs. Et je veux souligner aujourd'hui, donc, un homme qui a été proche des Québécois comme pas un.

Je veux également souligner l'idéal démocratique de René Lévesque. La chef du Parti québécois y a fait bien allusion. La sincérité de son engagement, de sa volonté d'améliorer la démocratie au Québec a été un combat de toute sa vie, un combat qu'il a mené à toutes les étapes, un combat qu'il a mené pour les droits démocratiques (...). Parce que le fondement de la démocratie, c'est bien sûr que les gens aient le droit de s'exprimer, qu'ils aient le droit de voter, qu'ils aient le droit de participer, mais, pour que ça ait un sens, il faut que les enjeux leur soient portés, aux gens, que les enjeux leur soient décortiqués et présentés. Et certainement qu'il a là-dessus révolutionné l'information au Québec, la vulgarisation des enjeux internationaux comme des enjeux qui touchaient directement la vie de notre peuple ici, au Québec.

Homme proche des Québécois, homme de démocratie, (...) il était profondément un homme de changement. (...) Qu'on pense à la nationalisation de l'électricité, qu'on pense à la loi 101, qu'on pense à l'assurance automobile, à la protection du territoire agricole, ces éléments-là sont inscrits depuis maintenant des décennies dans le vécu, dans la réalité économique, politique, dans le vécu quotidien du Québec. (...)

M. Jean Charest



Photo: Daniel Lessard

Je veux me joindre également à la députée de Charlevoix, chef du Parti québécois, et au chef de l'Opposition officielle pour souligner l'anniversaire du décès de René Lévesque. Et je veux également saluer la présence, dans nos tribunes, aujourd'hui, d'anciens collègues de l'Assemblée

nationale qui pour la plupart ont siégé avec M. Lévesque, qui ont eu le privilège de le connaître.

J'ai eu, moi, l'occasion de le rencontrer, de le croiser, je crois, une seule fois dans ma vie. Mais, comme beaucoup d'autres Québécois, nous partageons le sentiment de l'avoir connu, et assez bien connu, ce qui est assez rare dans notre société, tellement il aura marqué la vie de notre peuple. Non seulement sur le plan politique, mais sur le plan social, à plusieurs niveaux, il est certainement un des personnages marquants de l'histoire du Québec, et surtout marquants dans la période de l'accession du Québec à la modernité. (...)

Je voudrais aussi parler d'une autre dimension de la contribution de M. Lévesque au Québec. C'était un homme d'ouverture. M. Lévesque, c'est un homme qui est un exemple d'ouverture. (...) Il a toujours eu horreur des attitudes intolérantes, sectaires, xénophobes et antidémocratiques qui ont marqué certains mouvements de libération nationale des années soixante et soixante-dix. Il faut le dire aujourd'hui parce que ça fait partie également de son histoire, qu'il s'était dissocié du FLOQ, entre autres. René Lévesque est un des grands démocrates que le Québec a connus et il a toujours prôné un nationalisme généreux, ouvert. Il n'était pas doctrinaire. Il avait l'humilité aussi du questionnement. C'est ainsi qu'après la défaite du référendum de 1980 il avait proposé aux Québécois le « beau risque ». Il y a, dans son histoire, un message pour tous les parlementaires d'aujourd'hui et pour le peuple québécois. Plus que jamais, nous devons nous inspirer de la conception que M. Lévesque avait de la nation québécoise, soit une nation tolérante, ouverte, une nation généreuse, une nation accueillante.

Au-delà des allégeances politiques, l'homme aura su séduire les Québécois aussi par sa très grande simplicité et par le fait qu'il avait beaucoup de chaleur. Les années Lévesque aussi auront été des années exaltantes sur le plan politique.

Mais le vrai test pour un homme politique, 20 ans après, c'est de faire un peu l'inventaire des choses qui ont duré au-delà de sa vie politique, au-delà de sa vie sur la Terre. Dans le cas de René Lévesque, le legs est substantiel (...) Alors, aujourd'hui, nous nous souvenons d'un grand homme qui a marqué à jamais l'histoire du Québec, qui a contribué à nourrir la confiance des Québécois et qui a défendu de très grands idéaux démocratiques

M. François Gendron

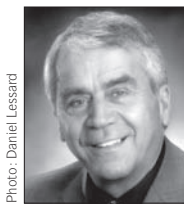


Photo: Daniel Lessard

(...) ce qui me frappe, ce qui doit vous frapper et ce qui frappera pour plusieurs années encore, c'est que, quels que soient les partis politiques, aujourd'hui tous évoquent la pensée du chef de notre parti politique, principalement parce qu'il a marqué l'histoire politique du Québec, il a marqué le Québec, il a marqué les régions du Québec, mais on a toujours l'impression qu'il fait partie de l'actualité politique 20 ans après son départ, trop hâtif en ce qui me concerne. Il a marqué au chapitre des valeurs qui nous habitent, et c'est ça qui est important. Et ces valeurs présentent font l'objet de discussions, que ce soient des valeurs liées à des questions de moralité publique, des questions d'éthique, des questions de bien lire le peuple. (...) M. Lévesque lisait bien le peuple. M. Lévesque a toujours bien lu le peuple. Et ces valeurs-là sont toujours importantes pour les politiciens, d'avoir la conviction qu'on est toujours branchés sur des réalités terrain.

(...) M. Lévesque, tel l'arbre qu'on vient de planter, ressentait fortement son appartenance au sol québécois et y trouvait toujours l'énergie vitale ainsi que l'inspiration essentielle à la poursuite de ses buts. Il savait où étaient ses racines et ne manquait pas d'exprimer sa reconnaissance et sa fidélité à l'endroit de sa terre d'origine. L'endurance — il faut en avoir en politique — et la patience de l'arbre lui furent nécessaires pour faire cheminer son projet avant-gardiste petit à petit, jusque dans le cœur de millions de Québécois et de Québécoises, et il l'a fait. Tout comme l'arbre, il recherchait la

compagnie de ses frères et soeurs car il savait bien que solidaires on devient plus grands et on résiste beaucoup mieux aux vents violents

M^{me} Louise Harel



Photo: Daniel Lessard

(...) J'avais en tête une chanson, que sans doute vous connaissez bien, au moment où je préparais cette brève allocution Je veux vous parler « d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ». C'était au tout début, j'avais moi-même 20 ans, il y a 40 ans de cela. Ça rappellera certainement des souvenirs à certains qui, parmi nous, cet après-midi, sont dans les galeries. Je professais à cette époque un mélange d'admiration et de retenue à l'égard du fondateur du Parti québécois, que jamais nous n'appelions chef, mais président du parti. Et je fus d'ailleurs moi-même élue à la vice-présidence du parti, je dirais, à son corps défendant cependant. (...)

Mais je m'y réfère surtout cet après-midi pour vous dire à quel point, malgré ses colères brèves mais homériques, jamais, jamais il n'a voulu se débarrasser de ceux et celles qui pourtant le tannaient, le tannaient beaucoup. Je dois dire que c'est même lui qui m'a appelée, en 1980, pour me proposer d'être candidate dans le comté d'Hochelaga-Maisonneuve, que nous

avons perdu deux années auparavant, lors d'une partielle. Je le dis parce que je peux affirmer en connaissance de cause que c'était un esprit libertaire d'abord et avant tout. Il dirigeait un parti qu'il savait être une vaste coalition d'hommes et de femmes de tous horizons, venus du Mouvement souveraineté-association, venus du Rassemblement pour l'indépendance nationale de Pierre Bour-gault, venus du Ralliement national de Gilles Grégoire et évidemment venus également de l'Union nationale, avec l'arrivée de Rodrigue Biron. Il était au-dessus de la mêlée, c'était un esprit démocrate d'abord et avant tout.

Finalement, ce dont je lui suis le plus reconnaissante, comme des millions de Québécoises et de Québécois, c'est qu'en plus d'avoir incarné l'intégrité en politique il a été le véritable passeur de l'identité canadienne-française à l'identité québécoise comme nul autre pareil durant le dernier siècle et jusqu'à maintenant. Si son ambition de faire du Québec un pays demeure inachevée, il a réussi, il a profondément réussi à faire adhérer des générations de Québécoises et Québécois de toutes origines, et en particulier la majorité canadienne-française dont je suis, à l'identité québécoise et à l'appartenance au peuple québécois. (...) Affirmer le caractère propre de notre peuple, voilà ce que René Lévesque a réussi. Voilà pourquoi maintenant et pour toujours il est et restera le père de la patrie québécoise. |

Un document inédit: René Lévesque

N.D.R.L. Nous remercions chaleureusement M. Jean-Paul Cloutier d'avoir choisi le *Bulletin de l'Amicale* pour la remise d'une lettre, apparemment jamais envoyée, de René Lévesque alors député libéral au chef de son Parti alors chef de l'Opposition, Jean Lesage. La datation de la lettre nous situe dans l'écho du cri montréalais du Général de Gaulle quelques semaines plus tôt. On peut deviner à sa lecture les tensions internes et externes qui marquaient alors autant René Lévesque que le Parti libéral et la politique québécoise.

Le 20^e anniversaire du décès de monsieur René Lévesque et les débats actuels qui ont cours dans et hors l'Assemblée nationale du Québec me paraissent justifier ce moment privilégié pour rendre public un document, semble-t-il inédit, que j'ai conservé « jalousement et prudemment » dans mes archives personnelles depuis 30 ans.

Le défi de succéder à monsieur René Lévesque comme ministre de la Famille et du Bien-Être social et à monsieur Éric Kierans comme ministre de la Santé, en juin 1966, m'a fourni non seulement un poste privilégié pour prendre connaissance des politiques proposées par mes deux prédécesseurs mais m'a aussi donné accès à des documents importants rédigés et signés notamment par monsieur Lévesque.

J'ai déjà révélé (*Bulletin* de l'AAPO – printemps-été 2004) qu'à mon arrivée à mon bureau du ministère de la Famille, juin 1966, j'ai trouvé une enveloppe de monsieur Lévesque qui, dans une lettre personnelle

adressée comme suit : « À mon successeur », traçait un portrait du Ministère et des dirigeants, dressait un bilan des législations en cours de préparation et esquissait un aperçu des programmes envisagés à court terme.



Photo: Collection privée

Dans le contexte politique actuel, alors que l'on rappelle les grandes étapes de la carrière politique de monsieur Lévesque et que l'on discute de sujets qui l'auraient sans doute passionné, il me paraît opportun et même impératif de rendre maintenant public cet autre document dont personne (collègues de monsieur Lévesque, historiens, journalistes, éditorialistes), à ma connaissance, n'a parlé depuis 30 ans. Il s'agit d'une lettre que monsieur Lévesque adressait à son chef, l'ex-premier ministre et honorable Jean Lesage, au lendemain de la visite du Général de Gaulle, durant l'Expo 1967.

Malgré certaines divergences d'opinions au plan politique, monsieur Lévesque (libéral) et le soussigné (union nationale) ont conservé l'un pour l'autre énormément de respect et une belle complicité; aussi, est-ce après mûre réflexion et non sans émotion que j'ai cru préférable de révéler le contenu de cette lettre mémorable d'abord à tous ses collègues (anciens et actuels parlementaires) par le truchement de notre *Bulletin de l'Amicale* avant que les médias et le grand public n'en analysent toutes les incidences et influences sur l'histoire politique du Québec depuis 30 ans. |

Jean-Paul Cloutier
Député de Montmagny, 1962-1973

Québec, le 2 août 1967

Monsieur Jean Lesage
Chef du Parti libéral du Québec
Québec

Cher monsieur Lesage,

Je me suis engagé, vendredi dernier, à vous dire où j'en étais. Je ne vous ai pas caché que je ne tenais plus au parti que par un fil. D'ailleurs, vous ne l'ignorez certes pas. La chose instinctive et soulageante, bien sûr, aurait été de partir sur le champ.

Ce qui m'a retenu, c'est d'abord le fait de me sentir dans un de ces climats chargés d'émotivité, toujours dangereusement artificiels, où l'on mesure mal la portée de ses gestes. C'est aussi qu'il n'est pas facile -et ce que je m'en rends compte ces temps-ci- de rompre définitivement avec un groupe d'hommes avec qui on a partagé plus de sept ans d'efforts, de succès et d'échecs. Une aussi longue route qu'on a faite ensemble, ça attache à un point que je n'aurais pas soupçonné. En dépit des chocs et des plaies qu'on y a également subis, même ceux qu'on s'est infligés les uns aux autres, surtout depuis l'an dernier, il demeure tant de choses dont nous gardons le droit d'être fiers en commun.

Enfin, il y a le fait indiscutable que de Gaulle, sachant ce qu'il faisait et le faisant pour des motifs qui, en grande partie, dépassent probablement nos frontières, n'a tout de même pas su jusqu'où il pouvait aller trop loin. Qu'il ait eu tort ou raison sur le fond, c'est une autre affaire -en fait c'est notre affaire, que nous seuls avons à régler. Mais, dans la forme, il a sans aucun doute franchi les bornes des "bonnes manières".

Il n'en demeure pas moins qu'à mon avis, sa visite a été, dans l'ensemble, une formidable injection de fierté et, surtout, la plus belle occasion que nous ayons jamais eue de briser notre isolement, de sentir que notre langue et sa culture, bien loin d'être des vieilleries déclinantes, font partie d'un grand ensemble qui, même s'il n'est pas le plus gros, a autant de vie et de santé que tous les autres dans le monde d'aujourd'hui. Ces quelques jours nous auront permis de nous sentir moins seuls, mieux connus, donc plus forts et plus prêts à croire que ça vaut la peine de ne pas lâcher. Rien que pour ça, et malgré les accroc, ça restera l'un des événements les plus "ravigotants" qu'on ait vécus.

C'est bien ainsi que l'ont compris tous ceux qui ne nous aiment pas. Il y en a un grand nombre au Canada, même parmi nous, de ces gens qui endurent les Canadiens français à condition qu'ils soient bien sages, qu'ils ne se prennent pas pour d'"autres" et qu'ils confirment périodiquement l'image rassurante qu'on s'acharne à se faire d'eux: la pittoresque survivance indigène appelée tôt ou tard à se perdre gentiment dans le paysage.

/2

Trop de ces gens, dans les journaux anglais comme dans la rue, et jusqu'aux bureaucrates fédéraux -qui avaient fini par l'admettre, ont fait de leur mieux pour gâter le climat, bien avant l'arrivée du général. Dès son "Vive le Québec libre", la ruée a drôlement ressemblé au pire défoulement, allant tout de suite jusqu'aux injures publiques. Et la réplique fédérale a évidemment été, c'est du moins mon avis, à la fois trop pressée et excessive, ne laissant au visiteur d'autre issue que le départ. Là aussi, j'ai beaucoup de peine à voir des inconscients, et je suis sûr qu'en savait fort bien ce qu'on faisait.

Dans ce contexte, comme Robert Bourassa et quelques autres se sont efforcés aussi bien que moi de le démontrer tout le long du caucus, je persiste à croire que la déclaration de vendredi était intempestive. D'abord, elle n'était absolument pas requise. Seuls, de Gaulle et Johnson avaient alors à s'expliquer, toutes pièces en mains. Si l'on avait attendu jusqu'à ces jours-ci, on n'aurait sûrement pas commis ce texte, qui risquait d'être assez mesquin (ce qu'il a été) et, surtout, de cautionner les excès de la réaction haineuse alors qu'ils étaient à leur pire. Ce faisant, il risquait aussi de rendre furieux et de détacher brutalement du parti non seulement les hommes dont le départ a déjà fait du bruit, mais combien d'autres, chez les jeunes en particulier, qui ne reviendront pas aisément. Un bon nombre de ceux qui nous ont toujours appuyés à fond dans ce que nous avons fait de mieux.

Voilà un beau dégât, qu'on l'admette ou non.

Pour ceux d'entre nous qui n'étaient pas d'accord, c'était et ça demeure infiniment dur à avaler. Même si l'on croit, comme je m'obstine à le faire, que cette grave erreur n'a été commise que parce que le caucus, lui, s'est laissé emporter par le climat survolté et une grossière illusion de rentabilité à court terme.

Mais ce qui m'importe plus que la déclaration elle-même, c'est l'état du parti parlementaire que cette journée de vendredi m'a révélé à nouveau, étouffant et hargneux, empiré plutôt qu'amélioré après quelques mois de "moratoire".

C'est là-dessus que je m'étais promis de réfléchir à tête reposée pendant ces quelques jours. Il faut avouer que je n'y suis pas arrivé comme je le voulais.

Brièvement, voici quand même ce que, en toute franchise, je dois vous dire pour le moment.

Le parti me semble en péril mortel de se trahir irrémédiablement. Depuis plusieurs mois, on dirait que l'obsession de ceux qui tiennent les rênes, c'est d'éviter toute discussion sur notre orientation québécoise, c'est-à-dire sur le cœur de la politique, tandis qu'on s'occupe frénétiquement à forger un outil d'organisation, comme si l'outil allait suffire à lui seul à définir la tâche à accomplir.

Si l'on n'y prend garde, on peut redevenir pour de bon un vieux parti à l'ancienne mode, une simple machine à prendre le pouvoir quand il passe. Autrement dit, un parti invivable.

Ce serait d'autant plus grave non seulement pour le

/3

PLQ, mais pour tout le Québec, que l'Union Nationale est demeurée assez exactement cela. Ou je me trompe fort, ou elle reviendra aux bons vieux sentiers de l'opportunisme et au nationalisme essentiellement verbal qui en la forme la plus pernicieuse, dès qu'elle pourra décentement sortir de ce Chemin du Roi où elle s'est laissé entraîner.

Mais nous, nous n'avons pas le droit. C'est nous, depuis "il faut que ça change" et "maîtres chez nous", qui avons, bien au-delà des slogans, présidé à un renouveau sans précédent du Québec. Que ça continue à s'accélérer, rien de plus normal, puisque c'est encore une chose relativement toute neuve, dont le mouvement ne peut et ne doit pas être arrêté.

Que cette accélération nous fasse parfois un peu peur, ça aussi, c'est compréhensible: il y avait pas mal d'apprenti-sorcier dans notre affaire!

Mais ce qui nous est défendu, c'est de nous trahir en reculant, en reniant à toutes fins pratiques ce que nous avons déclenché de plus valable.

Ceci me semble exiger à tout le moins de ne pas avoir peur d'essayer honnêtement de nous situer en fonction de l'avenir, pour les prochaines étapes de ce mouvement québécois dont nous avons nous-mêmes été les principaux animateurs. Ce que nous avons escamoté depuis au-delà d'un an.

Personne ne s'attend à ce que ce soit facile, ni sûrement à l'unanimité automatique!

Mais je crois que tout le monde s'attend, en revanche, à ce que nous ayons le simple courage d'aborder le sujet sans détour; où va le Québec? et de le discuter publiquement sans ukase, pour en arriver à des accords ou des désaccords clairs et nets, de ceux qui permettent ensuite à des gens de se donner une franche poignée de mains, peu importe qu'ils doivent se quitter ou qu'ils puissent continuer à faire route ensemble.

Or, sur ce point, ce n'est pas tant la déclaration foncièrement ambiguë et "attentiste" de vendredi dernier qui me catastrophe. C'est plutôt toute l'évolution des derniers mois, au sujet de laquelle je me vois forcé d'être du même avis qu'André Brossard.

C'est surtout l'in vraisemblable décision, prise récemment par le seul Exécutif et transmise par ses services, d'exclure a priori du prochain Congrès toute discussion des problèmes constitutionnels.

Je me proposais déjà de soulever la question au premier moment opportun. Les récentes sensations auront servi à rendre plus évidentes encore, me semble-t-il, les raisons pour lesquelles le maintien d'une telle décision serait le commencement définitif de la fin.

Il faut abandonner sans délai cette attitude d'autruche. Il faut ouvrir largement le prochain congrès. Avoir moins peur d'aller au "fond des choses" (pour emprunter un instant le style de qui l'on sait!) que du poison des mises à l'index et des ex-cathedra, que personne d'ailleurs, ni l'Exécutif, ni une trentaine de députés, n'a le droit d'imposer à l'assemblée générale d'un parti qui s'est voulu démocratique.

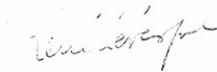
/4

Sur ce sujet, en ce moment, compte tenu de son passé encore tout récent, c'est au péril de sa vie que le PLQ prétendrait revenir à son ancien caractère de club privé. C'est pourquoi, comme on l'a dit pour d'autres, son prochain congrès pourrait bien être celui de la dernière chance.

Quant à moi, voilà le seul fil par lequel je me sens encore rattaché au parti. Si fragile qu'il soit, j'ai bien l'intention de le défendre de mon mieux, comme c'est mon droit et ce que je considère aussi mon devoir, pendant les jours et les semaines qui viennent.

S'il vient quant à même à casser, ce qui est forcément loin d'être impossible, je vous prie de croire à l'avance que je le regretterai beaucoup.

Votre dévoué,



(Je me sens tenu de faire connaître ce texte aux collègues ci-dessous, qui, à l'exception de M. Kierans, étaient au courant de notre "brève rencontre" de vendredi dernier.)

Copies à MM. Eric Kierans
Paul Gérin-Lajoie
Robert Bourassa
Yves Michaud
Jean-Paul Lefebvre

La Doctrine *Gérin-Lajoie* ou le début d'un temps nouveau

Ceux, dont l'âge, la formation professionnelle ou la pratique politique ont permis soit d'influencer, soit d'analyser l'évolution des relations internationales du Québec depuis plus de quarante ans, ont constaté les pas de géants franchis par notre peuple depuis la Doctrine Gérin-Lajoie. Elle constitue, à n'en point douter, un événement marquant de l'histoire politique, économique, culturelle et constitutionnelle du Québec moderne de même qu'un tournant majeur dans les relations de l'État québécois avec le gouvernement canadien.

Pour bien mesurer l'importance de cette avancée pour le Québec, il faut au moins rappeler au passage les embûches rencontrées par le ministre de l'Éducation de l'époque, monsieur Paul Gérin-Lajoie, pour faire reconnaître la personnalité internationale du Québec. Précisons qu'historiquement (disons depuis toujours) le gouvernement fédéral a sans cesse affirmé, (haut et parfois très fort), que le seul ordre de gouvernement apte à représenter le Canada sur la scène internationale, (même dans des champs de compétences provinciales), est le gouvernement fédéral.

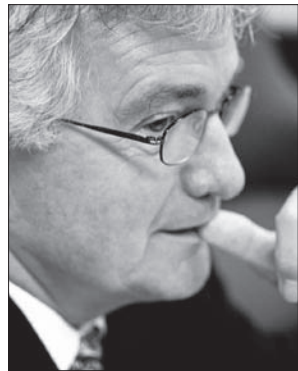
Plusieurs idéologues patentés oeuvrant à Ottawa ont même poussé l'outrecuidance jusqu'à prétendre que toute concession du gouvernement canadien à l'endroit des provinces en matière internationale pourrait conduire à la désintégration du Canada. À l'évidence, le ridicule ne tue pas! Mais pour les tenants d'un gouvernement central fort et d'une politique étrangère une et indivisible c'était de la musique aux oreilles de certains politiciens fédéraux déjà agacés par le discours d'affirmation nationale contenue dans le « Maîtres chez nous » de « l'Équipe du tonnerre ».

C'est avec la conviction profonde que le fédéralisme canadien est un système de souveraineté partagée que M. Gérin-Lajoie a plaidé vigoureusement en faveur du prolongement externe des compétences internes du Québec. Mais la partie n'était pas gagnée pour autant. En pédagogue élégant mais ferme, le ministre québécois a su contrer l'obsession de l'État central et son refus

obstiné à reconnaître la capacité constitutionnelle du Québec d'agir sur la scène internationale. En somme, tenter de dissiper cette peur maladive de voir le Québec gérer ses affaires et conclure des ententes avec d'autres pays.

C'est dans ce climat de tensions et de refus à tout compromis en matière internationale que M. Gérin-Lajoie, lors de sa conférence de Montréal en avril 1965, a annoncé ses intentions: « dans tous les domaines qui sont complètement ou partiellement de compétences provinciales, le Québec entend désormais jouer un rôle direct, conforme à sa personnalité et à la mesure de ses droits ». Les adeptes fédéraux de la clarté ont ainsi bien compris les intentions du gouvernement de M. Lesage. Dès lors, le ministre Gérin-Lajoie ne se gênait plus pour exprimer publiquement son agacement à voir l'État fédéral exercer une sorte de tutelle, un « contrôle d'opportunité sur les relations internationales du Québec ». Cette insubordination s'était manifestée, quelques mois auparavant, quand le gouvernement de « la Belle Province » avait signé deux ententes en matière d'éducation et de culture avec la France, sans l'imprimatur d'un grand frère fédéral étonné par le geste de son État fédéré. Toutes ces embûches et frustrations rendaient difficile l'avancement des dossiers du ministre québécois de l'éducation.

Paul Gérin-Lajoie n'étant pas un homme à la démission facile, il évitait brillamment de se soumettre au dogmatisme fédéral ambiant pour plutôt capitaliser sur le dynamisme engendré par la Révolution tranquille et la volonté du Général de Gaulle, dès le début de la décennie soixante, de développer des relations structurées, formelles et directes entre la France et le Québec. Certes, ces deux facteurs n'expliquent pas tout, loin s'en faut. Il serait par ailleurs injuste de minimiser la détermination de cet homme politique compétent, qui à l'épo-



Matthias Rioux

Photo: Collection privée

La Doctrine *Gérin-Lajoie* ou le début d'un temps nouveau

que, a fait preuve d'audace face à Ottawa et d'une belle créativité en matière constitutionnelle. Car Gérin-Lajoie a su convaincre le premier ministre Lesage, fin légiste, que le Québec ne pouvait plus se contenter d'ententes administratives avec le fédéral en matière internationale.

On a affirmé dans certains milieux que M. Lesage était hésitant à endosser la politique internationale mise de l'avant par son ministre de l'Éducation. La vérité est tout à fait autre. Lors de la célèbre conférence de monsieur Gérin-Lajoie en avril 1965 à Montréal devant le corps consulaire de la métropole, monsieur Lesage était à l'étranger à ce moment précis. N'ayant pas pris connaissance du texte de la proposition du ministre avant sa prestation devant les diplomates, il l'a accepté d'emblée lorsqu'il fut porté à son attention. M. Gérin-Lajoie confirme aujourd'hui que son premier ministre « était à cent pour cent d'accord » avec son énoncé de politique.



Paul Gérin-Lajoie

Toujours au chapitre des faits, d'aucuns prétendent aussi que la doctrine Gérin-Lajoie est l'œuvre de son sous-ministre André Patry, Une telle conclusion est un peu

rapide. C'est plutôt le travail acharné de deux hommes travaillant de concert: André Patry, un internationaliste brillant, et Paul Gérin-Lajoie, un constitutionnaliste, à qui les circonstances ont permis de mettre à profit ses nombreuses recherches en droit constitutionnel effectuées à l'Université d'Oxford.

Personnages marquants du gouvernement de la Révolution tranquille, René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie ont, chacun à leur façon, travaillé ferme pour que le Québec assume pleinement « son destin particulier au sein du monde contemporain ». René Lévesque, lui, déçu du fédéralisme centralisateur auquel il s'est si souvent buté, a cru que l'affirmation nationale de la société distincte et son rayonnement international passaient par la souveraineté association. Quant à lui, malgré le comportement ombrageux du gouvernement d'Ottawa, Paul Gérin-Lajoie, nationaliste fervent mais pragmatique, a su doter le seul État français d'Amérique d'une personnalité internationale en invoquant les compétences provinciales prévues dans la Constitution.

Avec l'arrivée surprise des libéraux aux affaires de l'État en 1960, par le dynamisme engendré avec l'élection référendaire sur la nationalisation de l'électricité en 1962, stimulés par le débat de société provoqué lors de la publication du Rapport de la Commission Parent sur l'enseignement et avec la création du ministère de l'Éducation en 1964, les Québécois ont commencé à croire à des lendemains qui chantent. Sous l'impulsion de la Doctrine Gérin-Lajoie en 1965, le Québec officialisait en quelque sorte sa présence au monde en tant que nation. Il faut en savoir gré à deux des nôtres, tous deux vivants, à leur manière également, d'avoir marqué le début d'un temps nouveau. |

Matthias Rioux
Député de Matane, 1994-2003

La randonnée des parlementaires 2007

C'est fin août dernier que nos collègues parlementaires actuels et anciens, de tous horizons politiques, ont chaussé leurs bottes dans la réserve faunique de Matane, à l'occasion de la 2^e édition de la Randonnée des parlementaires, le tout au profit de la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*.

Roger Bertrand (Portneuf 1993-2003), Pascal Bérubé (Matane), Marie Grégoire (Berthier 2001-2003), François Gendron (Abitibi-Ouest), Marie Malavoy (Taillon), Lucille Méthé (Saint-Jean) et Stéphanie Vallée (Gatineau) constituaient ce noyau d'une douzaine de personnes ayant marché pour amasser des fonds afin de réaliser la mission de l'organisme, témoignant ainsi du goût du dépassement de ses membres et son caractère unique.

En plus de promouvoir la mission d'alphabétisation et de développement durable de la Fondation, l'activité offre aussi l'occasion de valoriser l'activité physique et de faire connaître l'un des nombreux territoires de plein air de classe internationale que nous retrouvons au Québec.



Photo: Roger Bertrand



Photo: Roger Bertrand

La randonnée aura permis d'amasser près de 18 000 \$ qui serviront principalement à défrayer les coûts de transport des dizaines de milliers de livres expédiés dans les pays en développement de la francophonie ainsi que pour la réalisation de projets de redistribution de livres dans le milieu communautaire québécois.

C'est maintenant un rendez-vous pour l'an prochain, 3^e édition, qui se tiendra les 28, 29 et 30 juin dans un autre des magnifiques territoires de villégiature et de plein air qui tapissent le Québec. Les détails de l'activité seront communiqués sous peu. Nous comptons toujours sur une franche participation de nos collègues et ex-collègues à la Randonnée des parlementaires 2008. |



Photo: Collection Assemblée nationale

Roger Bertrand

Roger Bertrand
Député de Portneuf, 1993-2003
Administrateur
Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*

8^e Parlement des sages: du 10 au 12 septembre 2007



Photo: Daniel Lessard, Assemblée nationale

Antoine Drolet

Pour la quatrième année consécutive, j'ai eu le bonheur et le privilège de présider le Parlement des sages. Ces hommes et ces femmes de partout au Québec ont siégé comme de « vrais députés ». Ils ont débattu deux projets de loi concernant l'amélioration des conditions des aînés au Québec. Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, lors de l'ouverture de la session à la mi-octobre, a déposé symboliquement devant les députés du Salon Bleu, les deux lois adoptées au Parlement des sages.

D'autres ex-parlementaires ont fait partie de ce Parlement. M. Lewis Camden a agi comme vice-président et M^{me} Madeleine Bélanger occupait le poste de lieutenant-gouverneur. M. Osvaldo Nunez, ex-député à la chambre des Communes, agissait comme ministre de l'Immigration. L'ancien président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, était le premier ministre de ce 8^e Parlement.

Encore cette année, ce fut un grand succès et pour la deuxième année, il y avait plus de femmes que d'hommes.

Bravo et à l'an prochain pour le premier Parlement intergénérationnel! |

Antoine Drolet
Député de Portneuf, 1970-1973
Président, Parlement des sages



Photo: Daniel Lessard, Assemblée nationale

Le vice-président Lewis Camden signant le livre d'or sous les yeux du président Drolet et du secrétaire-général M. Laurent Guay au Salon Rouge.



Photo: Daniel Lessard, Assemblée nationale

Le président Michel Bissonnet remettant au président du Parlement des sages, Antoine Drolet, son certificat d'attestation. On aperçoit à l'arrière M^{me} Madeleine Bélanger, la lieutenant-gouverneure de ce parlement.



Photo: Daniel Lessard, Assemblée nationale

Pour la première année, il y avait des députés Inuits et ils sont accompagnés du sous-ministre des affaires indiennes, M. André Maltais.

La collection Richard G. Gervais

Annoncée officiellement le 23 octobre 2007, l'acquisition de la collection Richard G. Gervais vient enrichir l'ensemble des objets patrimoniaux acquis au fil des ans par l'Assemblée nationale du Québec. Par cet ajout, l'Assemblée souhaite protéger, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine politique du Québec et, par extension, celui du Canada.

Constituée d'environ 2000 objets et œuvres, cette collection met en relief l'histoire politique, militaire et religieuse du Québec et du Canada depuis 1875. Jusqu'à présent inédit au pays, ce type de collection à thématique politique, qui existe aux États-Unis sous l'appellation de *American political memorabilia* comble une lacune. Pour cela, il n'existe pas d'endroit plus adapté que la Bibliothèque de l'hôtel du Parlement, témoin éloquent de l'histoire du Québec.

Grâce à l'abondance et à la diversité des objets et des œuvres qui la composent, la collection Gervais constitue un apport exceptionnel à notre patrimoine politique. De plus, elle sera pour les étudiants et les chercheurs une source de documentation importante. Dans une perspective d'échanges, la collection sera mise à la disposition de diverses institutions qui souhaitent faire connaître notre histoire. Grâce à cette acquisition, l'Assemblée nationale contribue à la diffusion de notre héritage politique auprès des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

M. Richard G. Gervais

M. Richard G. Gervais manifeste très tôt un intérêt pour la vie politique, intérêt qu'il approfondit durant ses études au Québec et à l'étranger, notamment à New York et Paris.

Il amorce sa carrière par la voie politique dès 1967 en tant qu'adjoint de l'honorable Jean Marchand, alors ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, puis, de l'honorable Mitchell Sharp, à ce moment ministre des

Affaires étrangères du Canada. Pendant huit ans, il occupe des postes clés en politique, dont ceux de secrétaire exécutif de commissions et membre d'office des délégations canadiennes à l'Assemblée générale des Nations Unies.

En 1975, il devient directeur des Affaires extérieures de la compagnie Esso pour le Canada français, puis, en 1981, vice-président et directeur général de PIR, importante société de relations publiques. En 1985, il fonde GGA Communications et offre bénévolement, chaque année, une série de soirées-bénéfice au profit d'institutions culturelles comme l'Orchestre métropolitain de Montréal, les Jeunesses musicales, le Musée des Beaux Arts de Montréal, le Musée McCord.

Durant sa vie professionnelle, M. Richard G. Gervais a toujours offert son appui au développement de la culture. Citoyen actif, il est membre de nombreuses institutions culturelles, telles que le Musée des Beaux Arts de Montréal, les Amis du Louvre, la Fondation Maeght. |



Richard G. Gervais

Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Des nouvelles de votre Amicale

De l'importance de déposer ses archives

En l'an 2000, M. Marcel Masse créait un comité des archives et des objets de mémoire au sein de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Une constatation était à l'origine de ce comité : alors que depuis 1792 près de 2000 parlementaires avaient siégé au Parlement de Québec, on ne comptait que 180 fonds d'archives dans nos institutions. Aussi, pour combler ce manque, l'Amicale a-t-elle cru bon de tout mettre en oeuvre pour recueillir auprès des anciens parlementaires, de leurs familles ou de leurs descendants, le maximum de documentation pouvant témoigner du travail du député à différentes époques, tant au niveau national qu'au niveau de sa région d'appartenance en tant que parlementaire.

Le but premier de ce comité qui s'est régionalisé est de sensibiliser les anciens parlementaires à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a trait à l'histoire nationale et régionale du Québec. Le comité est à l'origine de plusieurs initiatives importantes, la plus significative étant celle survenue en 2003 entre l'Assemblée nationale et Bibliothèque et Archives nationales du Québec concernant la signature d'une entente sur la conservation des archives des anciens parlementaires.

Une autre action fut celle de la régionalisation de l'action du comité. Ainsi dans chacune des régions du Québec, un archiviste régional de Bibliothèque et Archives nationales du Québec travaille de concert avec un représentant, membre de l'Amicale, afin de maintenir un contact avec les anciens parlementaires et les sociétés d'histoire. Des rencontres ont été organisées dans plusieurs régions du Québec : en Mauricie, à Laval, en Chaudière-Appalaches, dans les Hautes et Basses Laurentides, dans Lanaudière, dans la Capitale-Nationale, en Montérégie et enfin dans la région de Montréal en octobre dernier. Lors de ces rencontres, nous expliquons le fonctionnement des institutions vouées aux archives, leur vocation nationale et régionale, de même que nous indiquons la façon de procéder pour en arriver à un dépôt.

Malgré tous les efforts déployés depuis sept ans, bon nombre d'anciens parlementaires n'ont toujours pas déposé leurs archives. En fait, seulement une centaine sur 400 toujours vivants l'ont déjà fait. Pourtant, si l'on vous demande si vous trouvez important de parler d'histoire nationale et régionale, il ne s'en trouvera pas un pour dire que ce n'est pas important. Comment en parler, si le public n'a pas l'occasion de prendre connais-

sance des documents établissant les faits et gestes de ceux et celles qui ont joué un rôle public à une époque donnée. On pense en particulier aux chercheurs universitaires ou amateurs, mais aussi au public des sociétés d'histoire qui ont le souci de la conservation patrimoniale tant régionale que nationale. Chaque parlementaire, à une époque donnée, a pu jouer un rôle d'une importance certaine en relation avec un événement régional ou national, avec un projet donné ou une controverse en rapport avec un projet de loi ou une décision gouvernementale.

Les réticences de certains face au dépôt de leurs archives proviennent parfois de la croyance que leurs dossiers seront dévoilés au grand jour, alors qu'ils concernent des cas personnels où un citoyen a eu recours à son député. À cet égard, il est important de savoir que les anciens parlementaires ont la possibilité de négocier un délai de non accessibilité avec l'institution qui acquière leurs fonds, ce qui ne permet d'avoir accès aux archives, ou à une partie de celles-ci, qu'après un nombre d'années qu'ils définissent ensemble. Les fonds sont alors fermés pour la durée prescrite.

Le processus de donation des archives est très simple. Si vous êtes disposé à faire don de vos archives – un reçu d'impôts peut d'ailleurs vous être remis après évaluation – vous n'avez qu'à contacter les professionnels de l'Assemblée nationale au numéro de téléphone 418 643-5030. À partir de là, vous serez dirigé adéquatement en fonction des documents qui composent vos archives personnelles, et cela dans un constant respect de votre volonté ainsi que d'un souci de favoriser la conservation, mais également la mise en valeur, du patrimoine politique que vous avez conservé. N'hésitez pas à contacter les professionnels des archives: vous détenez peut-être des trésors! |



Michel Leduc

Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Michel Leduc
Député de Fabre, 1981-1985
Président, Comité des archives et des objets de mémoire

La conservation des fonds d'archives de parlementaires

Le secrétaire général qui a la garde des archives de l'Assemblée nationale du Québec a doté la Bibliothèque de l'Assemblée d'une unité administrative responsable de l'acquisition, du traitement et de la conservation tant des archives administratives que privées. Celles-ci concernent notamment des archives de parlementaires.

L'objectif visé par cette orientation consiste à sauvegarder la mémoire du parlementarisme au Québec. L'Assemblée a harmonisé sa démarche avec celle de *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* afin de rationaliser le versement des archives.

En mars 2002, l'Assemblée nationale et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) signaient un Protocole d'entente sur les archives des membres de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif du Québec. Ce protocole détermine, entre autres, les rôles respectifs des signataires quant au lieu de conservation devant être privilégié lors d'une donation d'archives.

Les recommandations reliées au lieu de conservation tiennent compte du contexte de création des documents. Ainsi, les archives d'un député produites dans le cadre d'une fonction ministérielle sont complémentaires aux archives des ministères concernés et sont conservées par BANQ. Les archives produites dans le cadre d'une fonction parlementaire sont complémentaires aux archives institutionnelles de l'Assemblée nationale et

conservées par cette institution. Enfin, les archives qui n'ont pas été produites dans le cadre d'une fonction ministérielle ou parlementaire peuvent être conservées par un centre d'archives de la région où elles ont été produites par BANQ ou par l'Assemblée nationale.

L'intention du donateur quant au choix du lieu de conservation sera toujours prise en considération et aura priorité sur les recommandations formulées précédemment. L'Assemblée nationale pourra, dans ces conditions, acquérir des archives de parlementaires qui n'ont pas occupé de fonction parlementaire. Il en va de même pour BANQ et ses centres régionaux qui pourront acquérir des archives autres que ministérielles ou représentatives du milieu.

Ce partenariat entre l'Assemblée nationale et Bibliothèque et Archives nationales du Québec vise à encourager et à inciter les parlementaires à faire don de leurs archives. La sauvegarde de ce patrimoine documentaire favorisera une meilleure compréhension de la vie politique québécoise et par le fait même du rôle de ses principaux acteurs. |



Philippe Sauvageau

Photo: Clément Allard

Philippe Sauvageau
Directeur
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Dépôt d'archives de trois anciens parlementaires de ville de Laval

La Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus a reçu une partie des archives de trois anciens parlementaires du Québec, le 21 novembre dernier.

Sur la photo, on peut voir le président de la Société d'histoire et de généalogie, M. Serge Gravel, les anciens députés MM. Michel Leduc, Jean-Paul Champagne et Jean-Guy Rodrigue qui ont siégé à l'Assemblée nationale de 1981 à 1985, ainsi que le conseiller représentant de Ville de Laval, M. Jean-Jacques Lapierre.

Par la même occasion, deux anciens parlementaires d'Ottawa, M^{me} Maud Debien et M. Yves Demers ont aussi déposé leurs archives. |



Photo: Collection privée

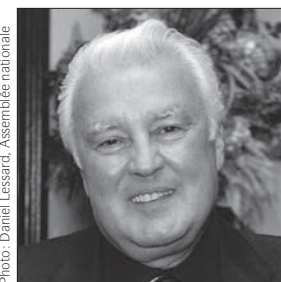
Jean-Paul Champagne
Député de Mille-Îles, 1981-1985
Responsable pour la région de Laval
Comité des archives et des objets de mémoire



Photo: Jean-Paul Champagne

5^e soirée des *Cultures à partager*: pouvoir lire, pouvoir choisir

Depuis déjà cinq ans, à l'occasion de la Soirée des *Cultures à partager*, le milieu des affaires, le monde de l'éducation et de la politique se donnent rendez-vous pour démontrer leur attachement à la mission de la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*. Si la soirée donne assurément lieu à des rencontres intéressantes, elle est aussi un grand témoignage de solidarité !



Jean-A. Joly

Monsieur Jean-A. Joly, ancien député, dont c'était la première soirée en tant que président, le troisième président de notre Fondation à la suite de mesdames Jeanne Blackburn et Pauline Marois, a expliqué :

« Nous avons choisi le thème *Pouvoir lire, Pouvoir choisir* parce qu'il démontre ce à quoi tout être humain peut aspirer une fois qu'il fait l'apprentissage de la lecture. Cette compétence de base, en plus de faciliter sa vie de tous les jours, l'encourage à pousser plus loin son désir de s'informer, de choisir, de s'impliquer, de changer les choses, bref, d'aspirer à faire partie d'un monde meilleur. »

Avec un nombre record de parlementaires actuels et anciens, nous avons maintenant la preuve que la Fondation est plus soutenue que jamais par ses membres. Outre les nombreux ex-parlementaires siégeant sur le

conseil d'administration et à l'assemblée des gouverneurs, plusieurs autres ont assisté à l'événement, notamment Lewis Camden, Lucienne Robillard, Pierre Bélanger, Michel Clair, Matthias Rioux et Serge Geoffrion pour n'en nommer que quelques-uns. Cette forte délégation a bien sûr fait la joie des participants !



Anne-Louise Savary

Sous la présidence d'honneur de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, le dîner bénéficiaire a permis d'amasser tout près de 100 000 \$. Cette somme permettra à la Fondation de poursuivre ses opérations de développement durable par le livre et la lecture au Burkina Faso, au Bénin et à Haïti, en plus d'initier un nouveau projet au Niger en 2008. Comme en témoignent plusieurs lettres reçues, les actions menées par la Fondation ne sont pas vaines. Elles soutiennent de façon concrète l'accès à l'éducation des populations défavorisées et consolident leur lien avec le Québec. Merci aux généreux donateurs, partenaires et participants, sans qui rien de tout cela ne serait possible!

Anne-Louise Savary

Directrice des relations avec le milieu
Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*



Jeanne L. Blackburn, Jean-A. Joly et Lucienne Robillard



Louise Marleau a animé la soirée avec le talent qu'on lui connaît



Le groupe H'Sao dont les membres sont des Montréalais d'origine tchadienne ont assuré la portion musicale



Danielle Grenier, Jean-A. Joly, Jacques Parizeau, Lisette Lapointe et Jeanne L. Blackburn

Les Cultures à partager, c'est une richesse que seuls le coeur et l'intelligence peuvent acquérir!

Des décennies de retrouvailles

Une grande première va probablement se produire à l'automne 2008 si les efforts d'une poignée d'anciens et actuels membres de la Tribune de la presse à qui se sont additionnés une déléguée de l'Amicale des anciens parlementaires, un historien employé de l'Assemblée nationale et quelques autres dévoués intéressés, connaissent un aboutissement heureux.

Il s'agit d'organiser, en 2008, une journée de retrouvailles des anciens de la Tribune et des anciens parlementaires de 1950 à 1970 inclusivement. Si le projet se révèle un succès, il est d'ores et déjà prévu que des retrouvailles 1970-1990 pourraient avoir lieu en 2009 et que des retrouvailles 1990-2010 pourraient se produire en 2010, à l'aube des 140 ans de la Tribune de la presse. Nous vous tiendrons informés par l'intermédiaire de ce *Bulletin* et aussi par correspondance.

L'Amicale des anciens parlementaires s'est rapidement intéressée à l'initiative et a offert ses services, entre autres, pour diriger, le moment venu, les courriers postal et électronique du comité organisateur. Le conseil d'administration de votre Amicale a délégué M^{me} Marie-France Lapointe qui a été nommée 2^e vice-présidente du comité organisateur. Celui-ci est formé de M^{me} Gisèle Gallichan et de M. Peter Cowan, co-présidents et initiateurs du projet, de M. Gérard Deltell (actuel président de la Tribune de la presse) 1^{er} vice-président, de Marline Côté, une jeune chercheuse stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui est secrétaire générale alors que l'historien Jocelyn Saint-Pierre, le trésorier de la Tribune de la presse, Serge Laplante, la responsable du service aux courriers parlementaires de l'Assemblée nationale, Louise Gagnon, la chercheuse Catherine Saint-Pierre ainsi que madame Michèle Lamarche de Radio-Canada sont directeurs et directrices du comité.

Jocelyn Saint-Pierre vient de publier aux Éditions VLB, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*. Il est évident que les témoignages, souvenirs et

anecdotes que l'éventuelle journée de retrouvailles pourra lui permettre de recueillir en 2008, pour la suite de *l'Histoire*, seront d'une valeur inestimable. À cela s'ajoute la cueillette, tant auprès des anciens membres de la Tribune que des anciens parlementaires, de toute documentation, affiches ou objets ayant servi à des campagnes électorales ou à des événements qui ont marqué l'histoire parlementaire et l'histoire politique entre 1950 et 1970. L'Amicale en profite pour encourager de nouveau les anciens parlementaires, membres ou non, à déposer leurs archives à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Et la Tribune de la presse encourage ses anciens membres et ses membres actuels à déposer aussi leurs archives dans un fonds dédié à la Tribune.

Tous les anciens parlementaires de cette époque (1950-1970), y inclus les élu(e)s du 29 avril 1970, sont priés de faire connaître leur intérêt à participer à cette journée de retrouvailles dont le programme sera arrêté au cours des premiers mois de 2008. Si vous avez été député(e) entre 1950 et 1970 (inclusivement) vous pouvez communiquer votre intérêt pour les retrouvailles de l'automne 2008, au bureau de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, Édifice Pamphile-Le May, 1 035, rue des Parlementaires, Bureau 2.27, Québec (Québec) G1A 1A3. Tél: 418 643-1327. Téléc: 418 644-7124. Courriel: aapq@assnat.qc.ca.

Et préparez les souvenirs de vos relations avec les membres de la Tribune de la presse de l'époque !



Gisèle Gallichan

Gisèle Gallichan
Membre à vie, Tribune de la Presse

Photo: Jacques Boissinot

Anciens parlementaires en action

N.D.R.L. Nous avez-vous informé de ce que vous faites, de ce qui vous arrive, des tâches qui sont les vôtres et des honneurs ou nominations dont vous êtes l'objet? Faites-le maintenant, pour le prochain numéro, sur la feuille jointe à ce *Bulletin*!



Photo: Daniel Lessard



Photo: Collection Privée



Photo: Collection Assemblée nationale

M^{me} Louise Beaudoin, députée de Chambly de 1994 à 2003, a récemment publié avec son conjoint François Dorlot, *René Lévesque*, un ouvrage publié aux Éditions La Presse pour le 20^e anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre. Ce livre raconte l'homme privé derrière le politicien, tel que l'ont connu M^{me} Beaudoin et Monsieur Dorlot, l'ayant côtoyé pendant de nombreuses années. M^{me} Beaudoin a également publié aux Éditions La Presse *Amitié interdite* en collaboration avec M^{me} Liza Frulla.

M. Pierre Bélanger, député d'Anjou de 1992 à 1998, a été nommé directeur des services administratifs à *Portage*. À ce titre, il est responsable des ressources financières, matérielles et humaines de l'entreprise. *Portage*, une organisation humanitaire, un des leaders pancanadiens dans le traitement de la toxicomanie, est doté d'un budget de 17 milliards de dollars et compte près de 300 employés. Il a pignon sur rue en maints lieux.

M. Roger Bertrand, député de Portneuf de 1993 à 2003, est le vice-président du Comité des citoyens du Vieux-Québec. Il a participé à la randonnée de la Fondation des parlementaires *Cultures à partager* de la fin-août 2007 dans les Chics Chocs, à hauteur de Matane.



Photo: Daniel Lessard



Photo: Daniel Lessard



Photo: Daniel Lessard

M. Karl Blackburn, député de Roberval de 2003 à 2007, a été nommé organisateur en chef du Parti libéral du Québec en date du 20 juin 2007. On se rappellera qu'en 2003, M. Blackburn s'était vu décerner la mention d'honneur du civisme pour avoir sauvé des flammes plusieurs personnes victimes de l'incendie du couvent des Ursulines de Roberval, un feu ayant fait rage le 23 mars 2002.

M. Bernard Brodeur, député de Shefford de 1994 à 2007, anime une émission d'affaires publiques à la radio pour la station M105 (CFXM) de Granby.

M. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères de 1976 à 1989 et de Borduas de 1994 à 2006, a récemment publié un ouvrage évoquant les événements marquants de sa vie. En librairie depuis le 5 novembre 2007, l'ouvrage intitulé *À découvert* est publié par les éditions Fides. De plus, Jean-Pierre Charbonneau collabore avec M^{me} Liza Frulla et M^{me} Marie Grégoire à l'émission d'affaires publiques *Le club des ex* diffusée à RDI.

M. Jean Cournoyer, député de Saint-Jacques de 1969 à 1970, de Chambly de 1971 à 1973, et de Robert-Baldwin de 1973 à 1976, gère un site Internet qui propose de découvrir l'histoire, la géographie, la politique, la justice et la culture du Québec par ses noms propres. Vous êtes invités à consulter le www.memoireduquebec.com et à proposer au gestionnaire les corrections, précisions et additions que vous jugerez utiles.



Photo: Daniel Lessard

M. Antoine Drolet, député de Portneuf de 1970 à 1973, a représenté l'Amicale lors de plusieurs événements, notamment la remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade, l'inauguration de la Collection Richard G. Gervais, les 6^e Conférences Jean-Charles-Bonenfant et le lancement de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires.



Photo: Collection Assemblée nationale

M^{me} Liza Frulla, députée de Marguerite-Bourgeoys de 1989 à 1998, est l'auteur avec son ex-collègue et amie Louise Beaudoin de l'ouvrage *Amitié interdite* publié aux Éditions La Presse. De plus, M^{me} Frulla collabore avec M^{me} Marie Grégoire et M. Jean-Pierre Charbonneau à l'émission d'affaires publiques *Le club des ex* diffusée à RDI. Elle participe également de façon régulière à diverses émissions de Radio-Canada, tant à la radio qu'à la télévision. Enfin, elle est professeure associée au Département de science politique de l'Université de Sherbrooke.

M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges de 1960 à 1969, a reçu cette année le titre de Grand Montréalais, secteur social. Il a également publié les actes de la conférence internationale sur les droits des enfants intitulée « Les enfants « restavec » en Haïti: La problématique des jeunes filles en domesticité », de même qu'un manifeste ayant pour titre « Jusqu'à quand laisserons-nous ces millions d'enfants, sans école et sans défense, souffrir en silence? ». Monsieur Gérin-Lajoie a fait récemment l'objet d'un beau livre de Mario Cardinal dont le titre dit assez toute la vie de l'ex-parlementaire: *Paul Gérin-Lajoie / L'homme qui veut changer le monde*. Paru à Libre Expression.

M^{me} Marie Grégoire, députée de Berthier de 2001 à 2003, collabore avec M^{me} Liza Frulla et M. Jean-Pierre

Charbonneau à l'émission d'affaires publiques *Le club des ex* diffusée à RDI. Elle a participé à la Randonnée des parlementaires 2007 dans les Chics Chocs en faveur de la Fondation *Cultures à partager*.

M. André Gaulin, député de Taschereau de 1994 à 1998, a été réélu pour quatre ans en tant que président de la Section du Québec de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA) dont il est commandeur. Avec d'autres décorés dont l'ex-député Michel Leduc, il prépare le congrès mondial de l'AMOPA qui se tiendra à Québec du 10 au 17 mai 2008. Ancien président de l'Association québécoise des professeurs de français de 1970 à 1972, il était l'un des invités du congrès d'automne de l'A.Q.P.F. à Saint-Hyacinthe.



Photo: Collection Assemblée nationale

M. Claude Lachance, député de Bellechasse de 1981 à 1985 et de 1994 à 2003, intervient bi-quotidiennement à la radio communautaire de CFIN, radio bellechassoise, dans une tribune libre. Il y traite de sujets d'actualité, autant d'intérêt national que d'intérêt régional. Claude Lachance est toujours maire de Saint-Nazaire, pour la 17^e année, par périodes diverses, entre 1973 et aujourd'hui.



Photo: Collection Assemblée nationale

M. René Serge Larouche, député d'Anjou de 1988 à 1991, célébrait encore une fois cette année l'anniversaire de la signature de la Charte de l'Organisation des Nations Unies le 26 juin 2007 au Parc Maisonneuve. À l'occasion de ce 62^e anniversaire, plusieurs organismes publics se sont impliqués afin d'offrir au public un large éventail de publications et ainsi stimuler l'intérêt de la population envers l'ONU et sa mission.

M. Gilles Houde, député de Fabre de 1966 à 1976, a été le président d'honneur du rassemblement des Descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher qui se tenait à Saguenay les 3, 4 et 5 août 2007. Ayant publié des articles concernant le Midi-Pyrénées (France) dans le quotidien sherbrookoise *La Tribune*, M. Houde a été un des conférenciers invités de l'Association France-Québec, section Montréal, en septembre dernier. Il a également été conférencier dans le cadre du X^e congrès de la Fédération des éducateurs physiques et de la santé qui se tenait le 7 octobre à la polyvalente de Deux-Montagnes.



Photo: Collection Assemblée nationale

M. Jim Lafrenière, député d'Ungava de 1981 à 1985, est président du Musée du fromage cheddar de Saint-Prime depuis mai 2007. Ce fromage de réputation internationale depuis plus de trois décennies est celui de la famille royale d'Angleterre.



Photo: Collection Assemblée nationale

M^{me} Lyse Leduc, députée de Mille-Îles de 1994 à 2003, a, à titre de présidente de l'Association des propriétaires du Lac-Simon, été porte-parole de comité du « Non » qui oeuvrait contre la proposition de fusion des municipalités de Lac-Simon et Chénéville. M^{me} Leduc a mené son option à la victoire, alors que 76,6% des citoyens se sont prononcés contre cette fusion.

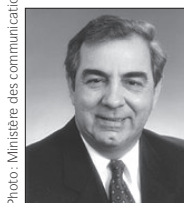


Photo: Ministère des communications du Québec

M. Ghislain Maltais, député de Saguenay de 1983 à 1994, a été reconduit dans ses fonctions de président du conseil d'administration du Forum francophone des affaires lors de l'assemblée générale tenue le 24 août 2007.

M. Louis O'Neill, député de Chauveau de 1976 à 1981, a présenté un mémoire intitulé « Diversité et accommodements » devant les membres de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles qui tenaient des audiences publiques à Québec, les 30 et 31 octobre 2007.



Photo: Collection privée

M. Gilbert Paquette, député de Rosemont de 1976 à 1985, a été honoré à Paris le 21 novembre dernier alors que lui était remis un doctorat honorifique de l'université Pierre et Marie Curie en raison des projets de recherche et développement stratégique qu'il a dirigés dans les domaines des technologies de formation à distance ainsi que de ses nombreuses publications et participations à des conférences internationales. Rappelons que M. Paquette est titulaire d'une chaire de recherche sur l'ingénierie cognitive et éducative, en plus d'être directeur des services académiques et technologiques et du réseau de recherche LORNET de la TÉLUQ.

M. Michel Tremblay, député de Rimouski de 1985 à 1994, a été nommé président du conseil d'administration de l'organisme *Cultures à partager* Bas-Saint-Laurent – Gaspésie dans le cadre des élections tenues le 4 octobre 2007. M. Tremblay est également président du conseil d'administration de l'Opéra-Théâtre de Rimouski, en plus d'être membre honoraire à vie de l'Union des municipalités du Québec. |

Souvenons-nous de ...

M Fabien Cordeau

Le 27 septembre 2007, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Fabien Cordeau, député de l'Union nationale dans la circonscription de Saint-Hyacinthe de 1976 à 1981.



Photo: Krieger

Né à Saint-Pie le 24 mars 1923, Fabien Cordeau devint membre des Forces armées canadiennes en 1943. Il fut ensuite directeur de service à la compagnie *La Survivance* pendant près de 30 ans. Échevin au conseil municipal de Saint-Hyacinthe de 1973 à 1988, il représenta aussi la circonscription du même nom à l'Assemblée nationale sous la bannière de l'Union nationale de 1976 à 1981. M. Cordeau était très impliqué dans sa région, notamment auprès des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de commerce et de l'Œuvre des terrains de jeux.

M. Carrier Fortin

Le 19 septembre 2007, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Carrier Fortin, député du Parti libéral dans la circonscription de Sherbrooke de 1962 à 1966.

Né à Beauceville le 9 septembre 1915, avocat de formation, M. Fortin a été échevin de la ville de Sherbrooke (1953-1962) avant de se tourner vers la politique québécoise. Élu en 1962, il a notamment occupé les fonctions de ministre du Travail dans le cabinet de Jean Lesage du 8 août 1963 au 16 juin 1966. Il a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec le 13 novembre 1969.

Fondateur de la Coopérative d'habitations d'Asbestos en 1940, M. Fortin a également été membre de la Chambre de commerce de Sherbrooke et secrétaire de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke de 1954 à 1961, où il a enseigné le droit civil, de la législation ouvrière et des compagnies.

M. Gérard Martin

Le 3 novembre 2007, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Gérard Martin, député du Parti libéral dans la circonscription de Montcalm de 1962 à 1966.



Photo: Site internet de la municipalité de Saint-Esprit

Né à Saint-Esprit le 1^{er} mai 1922, M. Fortin a, comme son père, été cultivateur jusqu'en 1960. Il a par la suite occupé les fonctions d'assistant-registrateur du comté de Montcalm (1961-1962), puis de courtier d'assurances à Saint-Esprit (1961-1983). Directeur de l'Union catholique des cultivateurs (1955) et de la Chambre de commerce de Saint-Esprit (1961-1974), M. Martin a également été membre de l'Amicale de l'école Dominique-Savio, du Club Richelieu et de la Chambre de commerce de Sainte-Julienne. Il devient député de la circonscription de Montcalm qu'il représentera de 1962 à 1966. Entre 1973 et 1978, il agit à titre de président d'élections pour la nouvelle circonscription de Joliette-Montcalm. Enfin, il est élu maire de sa municipalité natale, Saint-Esprit, en 1992, poste qu'il occupera jusqu'en 1996.

Nos sympathies aux familles et amis. |

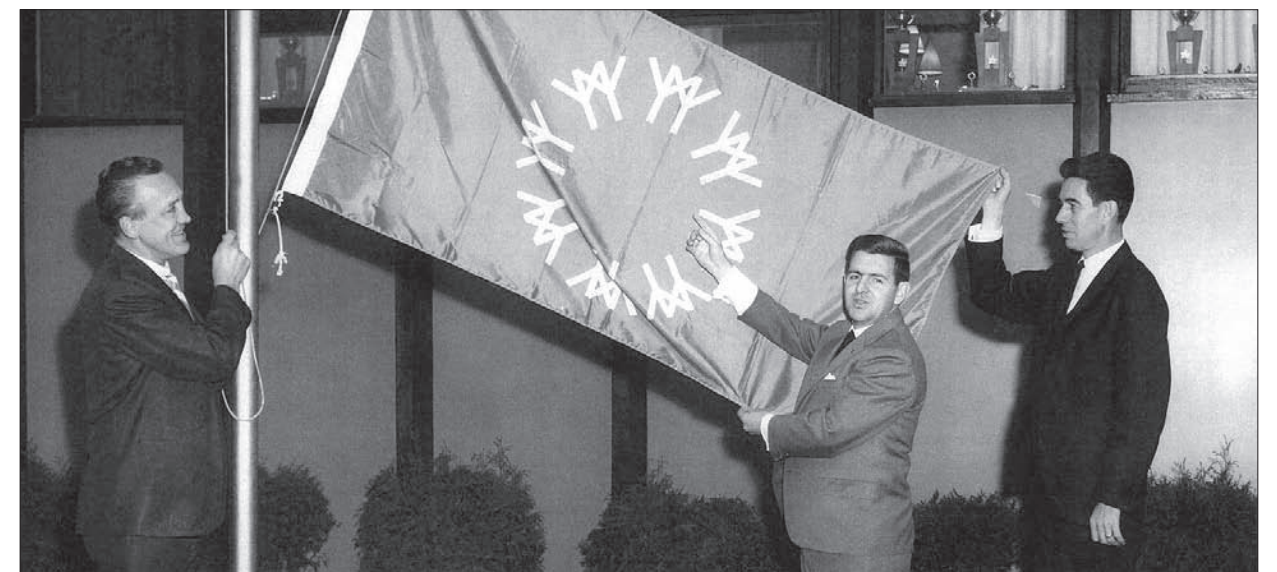
La vie d'hier en photos



En 1992, un échange plutôt cordial entre le premier ministre Robert Bourassa et Jacques Brassard alors whip de l'opposition officielle.



Mai 1985: Jacques Brassard accompagnait René Lévesque lors de sa visite à l'Élysée.



Robert Hébert, Gérard Blackburn et Gérald Harvey hissent le drapeau des jeux sur le bâtiment de la brasserie O'Keefe, rue Saint-Pierre.

Des nouvelles de votre *Amicale*

Marie-France Lapointe, promue! Bravo!

Notre secrétaire à l'Amicale a causé tout un émoi en nous annonçant son départ!

Même si nous sommes attristés par l'absence qu'elle va creuser dans nos rangs, nous nous réjouissons, il va sans le dire, de la promotion qui est la sienne. L'Amicale perdra un visage aimé et une secrétaire efficace qui s'est méritée en peu de temps notre considération, mais l'Assemblée nationale sera enrichie par sa venue.

En effet, madame Marie-France Lapointe ira travailler à la Direction du secrétariat de l'Assemblée nationale où elle occupera le poste de conseillère à la séance, responsable de la version française du Procès-verbal de cette Assemblée. Au moment où vous recevrez ce *Bulletin*, elle sera déjà entrée en fonction dès le lundi 3 décembre 2007, en pleine session intensive! Nous la remercions de tous les services qu'elle nous a rendus avec autant de courtoisie que d'efficacité. Nous lui savons gré d'avoir assuré l'intérim en attendant sa ou son successeur. Et par-dessus tout, nous la félicitons de la confiance qui est mise en elle et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Conseil d'administration 2006-2007



Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Les membres du conseil d'administration de l'Amicale élus lors de l'assemblée générale du 15 mai 2007. Dans l'ordre habituel : Antoine Drolet, président sortant, André Harvey, Cécile Vermette, Lewis Camden, vice-président, Jacques Brassard, président, Gérald Harvey, secrétaire-trésorier et Claude Lachance. Le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet, est président honoraire de l'Amicale.



Tous les numéros du *Bulletin*
depuis 2000 sont disponibles
sur Internet à l'adresse :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Le *Bulletin* est publié
par l'Amicale des anciens
parlementaires du Québec
avec la collaboration des services
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction
André Gaulin, rédacteur
Marie-France Lapointe

Responsable de l'édition
André Gaulin

Collaboration
Roger Bertrand
Jacques Brassard
Jean-Paul Champagne
Jean-Paul Cloutier
Gaston Deschênes
Antoine Drolet
Cisèle Gallichan
Michel Leduc
Denis Monière
Matthias Rioux
Anne-Louise Savary
Philippe Sauvageau

Conception et réalisation
Marie-Michelle Gagné
Marie-France Lapointe

Impression
Division de la reprographie
et de l'imprimerie

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.27
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-1327
Télé. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/

Dépôt légal – Hiver 2007-2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1703-1338